

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



## **BENJAMIN SAINT-HUILE**

**Président de la Communauté  
d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre**



Mesdames et Messieurs les élus,  
Chers partenaires,

Cette année 2020 aura été marquée par un contexte sanitaire inédit, avec d'importantes conséquences économiques et sociales. L'Agglomération a dû s'adapter et se réinventer pour assurer la continuité du service public. Cela n'a été possible que par la mobilisation exceptionnelle de nos agents qui ont su adapter leur activité dans des conditions inhabituelles, de nos partenaires qui ont fait preuve de réactivité et des élus qui ont pris leurs responsabilités. Je tiens à saluer et féliciter l'engagement de chacun.

C'est aux côtés des 43 communes du territoire que nous avons fait face à cette crise et continué d'assurer l'essentiel de nos services communautaires comme la gestion des déchets, l'accueil des enfants en crèche, l'assainissement, la voirie, les actions de solidarité...

Les projets d'aménagement du territoire ont su poursuivre leurs évolutions comme les travaux des pôles gare à Maubeuge et à Jeumont ou encore les opérations de renouvellement urbain dans les quartiers retenus d'intérêt national et régional. Ces transformations contribuent à notre attractivité de même que le lancement des études et travaux sur la zone d'activités de La Marlière à Feignies. Fortement touchés, l'Agglomération a également mis en place différentes aides financières pour accompagner les acteurs économiques.

Nous ne pouvons pas encore en tirer les conséquences définitives, mais il est évident que cette crise sanitaire a considérablement impacté la situation financière de notre intercommunalité

qui devra prendre des décisions importantes et nécessaires dans les années à venir.

Cette année c'est aussi le démarrage d'un nouveau mandat. L'installation de notre nouveau conseil communautaire s'est déroulée dans ce contexte particulier mais je sais pouvoir compter sur l'investissement de chaque élu. L'écriture de notre projet de territoire 2020-2026 scellera notre ambition commune et se fera pour et avec les habitants.

La Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre est l'intercommunalité la plus peuplée de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe et l'une des plus importantes du Nord. La signature d'un Pacte pour la réussite de la Sambre Avesnois en présence du Président de la République a donné un coup de projecteur à notre territoire, le volet 2 du pacte nous offrira encore plus de moyens pour atteindre nos objectifs.

Au rythme des différentes périodes de confinement, nous avons compris l'importance de notre cadre de vie, de la qualité de nos habitations, de l'accès aux activités sportives et culturelles mais également l'importance de préserver l'environnement. Plusieurs fois reconnue pour nos actions en matière de biodiversité ou encore de sobriété foncière, notre Agglomération doit poursuivre ses avancées en conservant l'environnement au cœur de ses actions et devenir un territoire exemplaire.

Bonne lecture

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Benjamin Saint-Huille'. The signature is fluid and stylized, with the first name 'Benjamin' written in a larger, more prominent script than the last name 'Saint-Huille'.

## INTRODUCTION 4-5

## L'INSTITUTION 6

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE	6
LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	6
LES COMMISSIONS	6

## 1 ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE 7-12

A) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	8
B) NUMÉRIQUE	9
C) DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	9
D) AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	10
E) MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE	11

## 2 CADRE DE VIE 13-26

A) HABITAT	14
B) RENOUVELLEMENT URBAIN	14
C) VOIRIE ET ASSAINISSEMENT	15
D) MÉTHANISATION	16
E) GESTION DE L'EAU POTABLE	17
F) ACCESSIBILITÉ	17
G) RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES	20
H) GESTION DES DÉCHETS	21
I) GESTION ET EXPLOITATION DU CHENIL INTERCOMMUNAL	22
J) SANTÉ	22
K) TRAITEMENT DES EAUX USÉES	24
L) ÉTUDES ET SUIVI DE TRAVAUX	25

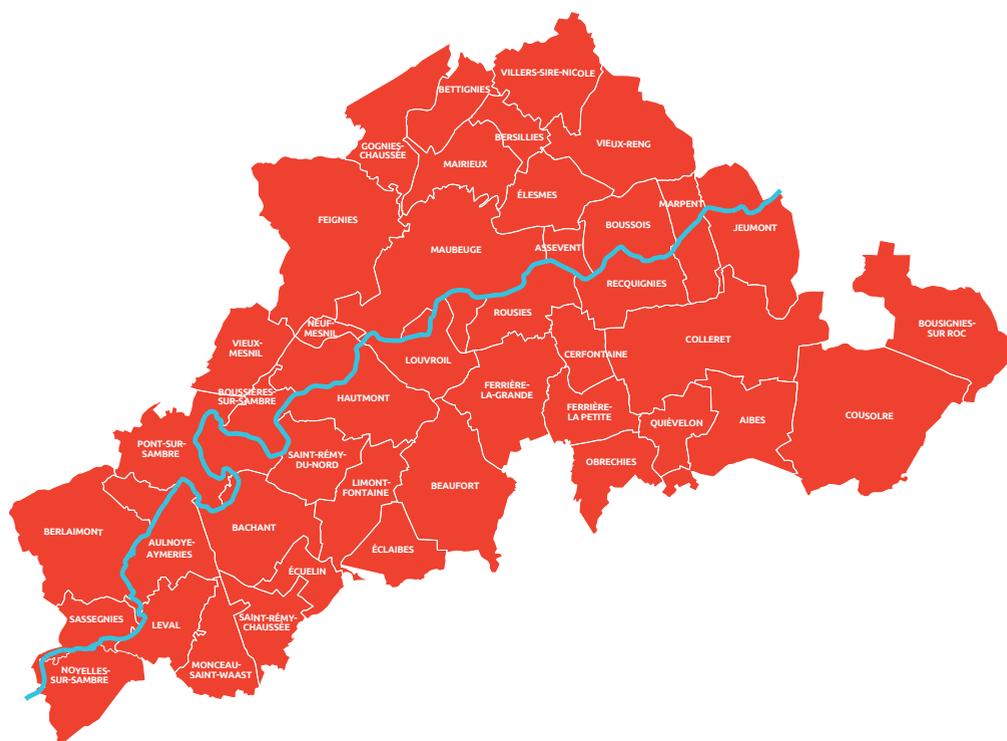
## 3 SOLIDARITÉS ET LOISIRS 27-41

A) LES INSTANCES CISPD	28
B) POLITIQUE DE LA VILLE	31
C) ACTIONS CULTURELLES	38
D) SPORT	41
E) ENFANCE ET JEUNESSE	41

## 4 ADMINISTRATION ET SERVICES SUPPORTS 42-46

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE	43
B) AFFAIRES JURITIQUES	43
C) RESSOURCES HUMAINES	43
D) GESTION DU PARC AUTOMOBILE	44
E) MAINTENANCE DES BÂTIMENTS ET ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITÉS	45
F) COMMUNICATION	45
G) DSI	45
H) COMMISSION COOPÉRATION ET ÉQUITÉ TERRITORIALE	45

**Riche de 43 communes et 126 900 habitants, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre est la plus peuplée des intercommunalités de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe et l'une des plus importantes du Nord.**



**Après la fusion actée au 31 décembre 2013 de quatre intercommunalités, regroupant 42 communes, la nouvelle Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, issue de la fusion, a intégré une 43e commune, Nouvelles-sur-Sambre, le 31 décembre 2016.**

## **LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES** (POST LOI N° 2019-1461 DU 27/12/2019 RELATIVE À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE)

- **Développement économique** : actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT), création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L.1111-4 (du CGCT) avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre
- **Aménagement de l'espace communautaire** : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code
- **Équilibre social de l'habitat** : Programme local de l'habitat, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat, actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- **Politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville

# INTRODUCTION

- **GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'Environnement** : aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau, maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols, défense contre les inondations et contre la mer, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines
- **Accueil des gens du voyage** : création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**
- **Eau**
- **Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales**
- **Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L.2226-1 du Code Général des Collectivités Territoriales**

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES EXERCÉES À TITRE SUPPLÉMENTAIRE

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Élaboration et mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue du Val de Sambre : plan d'actions de la Trame Verte et Bleue du Val de Sambre ; friches Miroux, Uranie et partiellement Vitrant Manesse-Trieux
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux sur le territoire de la CAMVS
- Création, gestion et exploitation de chenils intercommunaux
- Création, gestion, exploitation et pouvoir concédant en matière de distribution de gaz
- Politique sportive par la participation aux actions de développement des clubs de sport collectif pour leur équipe de haut niveau et des clubs intercommunaux de haut niveau ainsi que le soutien individuel de sportifs membres de l'équipe de France et licenciés sur le territoire. Sont considérées de haut niveau les équipes jouant en nationale
- Inciter et accompagner la mise en réseau des acteurs culturels publics et associatifs
- L'action culturelle favorisant le développement et l'accès aux pratiques des nouvelles technologies et au numérique
- L'action culturelle favorisant la création, la sensibilisation, la diffusion, la pratique et la formation dans le cadre de plans intercommunaux, par la mise en œuvre d'opérations et de dispositifs d'une part et par le soutien aux associations, festivals et temps forts d'autre part
- La participation au développement des actions pédagogiques axées sur les mathématiques ainsi qu'à l'organisation de colloques liés à cette thématique
- Création et gestion des infrastructures de tourisme fluvial
- Création et entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou mettre en place un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. L'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charges (à la date d'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral portant transfert de ladite compétence)
- Aménagement numérique du territoire au sens de l'article L.1425-1 du CGCT (à la date d'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral portant transfert de ladite compétence)
- Versement des contributions dues au SDIS
- Enfouissement des réseaux
- Elaboration et mise en œuvre de la politique locale du tourisme et de programmes locaux de développement touristique
- Elaboration et commercialisation de services touristiques
- Exploitation d'installations touristiques
- Adoption et mise en œuvre du Schéma Directeur d'Usages et Services numériques d'intérêts publics (SDUS)
- Création, développement et gestion d'équipements (publics) structurants permettant notamment le développement des circuits courts et/ou des circuits de proximité sur le territoire, en corrélation avec le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire pour le Territoire de la Sambre Avesnois, le PACTE pour la Réussite de la Sambre Avesnois de la Thiérache ainsi que le futur Projet d'Alimentation Territoriale de l'Avesnois (*sous réserve de la notification de l'arrêté préfectoral afférent*)

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

*Cliquez ici*



**LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

*Cliquez ici*



**LES COMMISSIONS**

*Cliquez ici*



# ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
/ NUMÉRIQUE / DÉVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE / AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE  
/ MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

## A) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### HÔTEL D'ENTREPRISES DU PÔLE ECO - 31/12/20

#### Location

- 17 Sociétés
- 79 Emplois

#### Domiciliation

- 9 Sociétés
- 11 Emplois

#### Mouvements annuels

##### Entrées

- 3 locations
- 5 domiciliations

##### Sorties

- 4 locations – 3 installations sur autre site – 1 cessation d'activité volontaire
- 4 domiciliations – 1 liquidation - 1 cessation d'activité volontaire – 1 fin de contrat suite à impayés – 1 installation extérieure

#### Taux d'occupation

- Bureaux : 80.67 %
- Ateliers : 71.77 %
- TOTAL : 75.73 %

Des sorties sur de gros ateliers ont impacté le taux d'occupation (290 m<sup>2</sup> en 3 mois)

#### Recettes

173 683.66 € TTC

Les mois d'avril et mai 2020 n'ont pas été facturés – Mise en oeuvre d'aides par la CAMVS suite au COVID-19

#### Nombre de contacts de porteur de projet pour Hôtel d'entreprises

10

#### M<sup>2</sup> VENDUS

11 délibérations votées prévoyant la cession de 25 752 m<sup>2</sup> de terrains en zone UE, destinés à des implantations d'entreprises

#### ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES ET TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

- 11 créateurs d'entreprises ou porteurs de projets accompagnés
- 26 entreprises suivies dans leurs projets

#### AIDES ÉCONOMIQUES

Il n'y a pas eu d'aides économiques délibérées en 2020 afin d'accompagner un projet de développement d'entreprise.

Afin de faire face aux graves difficultés économiques rencontrées par les entreprises de son territoire pendant la pandémie COVID-19, la CAMVS a décidé d'accompagner et de soutenir les entreprises en :

- Créant le dispositif « Fonds de Solidarité Agglomération Maubeuge-Val de Sambre » qui prévoyait le versement d'une subvention unique de 1 500€ aux sociétés ayant notamment un effectif compris entre 0 et 5 salariés, et bénéficié du Fonds de Solidarité de l'Etat au titre du mois de mars ou avril 2020. Ce dispositif a permis de soutenir 655 entreprises pour un montant total de subvention de 982 500 €
- En participant à l'abondement d'un outil financier aux côtés de la Région Hauts-de-France et la Banque des Territoires : « Le Fonds de Relance HDF » proposé par l'association Initiative Hauts de France, dont l'objet consistait à accompagner les entreprises à l'issue du 1<sup>er</sup> confinement. Ce dispositif, à destination des entreprises jusqu'à 9 salariés, consistait à verser d'une avance remboursable d'un montant s'élevant de 5 000 à 15 000 €, sans intérêts ni garantie, avec un remboursement sur 48 mois dont 12 mois de différé. Ce qui a permis de soutenir 13 entreprises, pour un montant total d'avance remboursable de 163 500€, montant à répartir entre les 3 structures ayant abondé ledit Fonds, soit un montant de 54 500 € à la charge de la CAMVS

La CAMVS subventionne des associations dont l'objet consiste à accompagner la création, le développement d'entreprises et leur financement : ce qui a permis la création de 67 entreprises, et 9 personnes ont testé leur activité via le dispositif « Incuba Test ». La plateforme d'initiative locale a octroyé des prêts d'honneur pour un montant de 282 500€, et représentant la création de 76 emplois directs et le maintien de 169 emplois, soit un total de 245 emplois

Accueil et accompagnement d'entreprises : ce volet a été assuré au travers des dispositifs mis en place par la CAMVS afin de soutenir les entreprises durement impactées par la crise économique liée à la pandémie, mais également en diffusant les informations relatives aux dispositifs existants sur les réseaux sociaux, le site internet institutionnel ainsi que sur le site internet dédié au développement économique « amvs invest »

## "AMVS INVEST" UN OUTIL QUI CRÉE DU LIEN

"Amvs invest" est un portail dédié au développement économique, totalement imaginé par l'Agglomération, ce site internet est une vitrine du tissu économique local et propose des reportages complets sur les entreprises et les acteurs de l'Agglomération. En ligne depuis maintenant 2018, "AMVS Invest" attire en moyenne un millier de visiteurs par mois. Toutes les entreprises majeures de l'industrie y sont représentées et participent activement à l'animation et à l'amélioration de cet outil. Ce portail est également une clef d'entrée sur d'autres champs avec nos entreprises, notamment le développement des relations sur leurs activités et le renforcement du réseau économique.

En complément d'articles quotidiennement rédigés, des vidéos d'entreprises ont été intégrées présentant leur activité. Depuis la création de ce site près de 300 articles ont été rédigés et vingt reportages vidéos sur les entreprises ont été réalisés (initiés en 2019). Le site est mis à jour régulièrement.

## B) NUMÉRIQUE

### PÔLE NUMÉRIQUE

L'activité a été très perturbée par la crise sanitaire. Les ateliers et permanences n'ont pu être tenus. La période a été utilisée pour tisser des partenariats :

- Participation en distanciel à l'opération Numérik'elles (forum pour sensibiliser les jeunes filles aux métiers du numérique).
- Présentation du Pôle Numérique et du métier de coordinateur de la mission numérique
- Atelier de sensibilisation sur la bonne utilisation des réseaux sociaux
- Organisation de nombreux rendez-vous pour des partenariats (William L'HOSTE - lycée Pierre Forest, Hacina MESSAOUDENE - collège Vauban...).
- Elaboration d'ateliers/conférences.
- Préparation de contenus pédagogiques.
- Gestion du parc informatique et du lieu.
- Réflexion sur le développement d'un projet de tiers lieu numérique mobile.

### SDAN (Schéma Directeur de l'Aménagement Numérique)

Depuis 2017, l'Agglo a lancé, avec le soutien de ses partenaires privés et publics, son grand projet de déploiement de la fibre optique.

En garantissant, d'ici fin 2021, l'accès au Très Haut Débit sur l'ensemble de son territoire, l'Agglo répondra aux nouveaux modes de consommation de ses habitants et améliorera ainsi leur qualité de vie en leur permettant d'accéder à une nouvelle génération de services.

### La zone d'initiative privée (SFR)

Dans une logique entrepreneuriale et dans le cadre du plan Très Haut Débit, l'opérateur SFR a manifesté son intérêt d'investir sur cette zone d'intervention ciblée. Si 100% du portage financier est supporté par SFR, l'Agglomération accompagne l'opérateur dans les modalités de mise en œuvre sur les communes concernées, à travers une convention signée entre les deux parties.

Objectif 2021 : 56 621

Au 31/12/2020, 50 396 foyers étaient éligibles au Très Haut Débit

### La zone d'initiative publique

Dans cette zone, pilotée par le syndicat mixte « la fibre numérique 59-62 », l'Agglo investit aux côtés de l'État, de la Région et du Département pour garantir l'équité territoriale en matière d'accès au haut débit. 3 583 foyers sur 7 946 sont raccordables par les fournisseurs d'accès.

Objectif 2021 : 7 946

### Les zones d'activité économiques

L'agglo a poursuivi son accompagnement d'un opérateur privé, spécialiste de la fibre pour les entreprises. 15 ZAE sont raccordées.

### Soutien aux élus et à la population

Depuis le début du projet, la CAMVS est le réceptacle des demandes liées à l'arrivée de la fibre optique. L'objet des demandes a évolué au fur et à mesure de l'avancée du projet. Elle apporte disponibilité et aide dans le cadre des raccordements.

Des demandes de plus en plus variées et personnalisées :

- Initialement : dates d'éligibilité, avancées de travaux...
- Depuis début 2020 : elles se sont développées techniquement et sont très variées (problèmes de fourreaux bouchés, problèmes de pose d'un boîtier sur une façade, problèmes de voisinage, adresses absentes chez l'opérateur commercial, mauvaise volonté des raccordeurs face à une difficulté etc...).

## C) DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### PÔLE TOURISME

#### Aérodrome

- Gestion et exploitation de la plateforme
- Comité des usagers, 8 associations présentes sur l'aérodrome + 3 sociétés privées,
- 68 660 €, soit 94% d'autofinancement via les redevances + dotation Etat et investissements à hauteur de 47 195€ (grosses réparations)
- Informations diverses : 9 022 mouvements (-50% /2019) - 791 heures de formation – 6 409 sauts en parachute (-4527/2019)
- Station carburants – travaux : réception fin 2020 début 2021 – mise en service le 28 janvier

2021 – convention d'exploitation avec le GAAM – 510 000 € - retards analyses carburants livrés non conformes – subvention PRADET

## Port de plaisance à Hautmont

Gestion directe au 1er janvier 2020. 46 bateaux présents à l'année dans le port. Budget global : 113 569€ - recrutement équipe du port – appellation Port de l'Abbaye

## Dossier Sambre

- R.A.S.
- 1 000 € versés à Réussir Notre Sambre
- Réouverture annoncée pour la saison estivale 2021

## Audit des installations fluviales de la Sambre

- Marché attribué à Valétudes. Rendu en juillet 2020
- 28 056€
- Coût estimatif de réhabilitation estimé à 577 000€

## Fêtes de l'eau

- Animation cirque O'Clap + cabinet du docteur Alambic
- Montant engagé : 8 798€
- 2 communes impliquées (Jeumont, Boussois)

## Véloroutes voies vertes

- Maîtrise d'œuvre engagée en mars 2020 – diagnostic Pont Eiffel à Hautmont réalisé – modification du tracé, passerelle non utilisable dans le budget prévu
- Subventions et cofinancements : Région (40%) Etat AàP mobilités actives et Département PTS (300 000€)

## Relais Ecovélo

- Convention avec AGIIE
- 488 nuitées (2095 nuités en 2019)
- 153 locations VTT (210 locations en 2019)
- 28 870 € versés à AGIIE qui gère le Relais Ecovélo
- Solde non versé car excédent d'exploitation réalisé sur l'exercice 2018

## Musée de la poterie

- 0 cuisson en 2020. Une tentative de cuisson en octobre a échoué (problème d'humidité dans le four)
- Coût accompagnement cuissons : 0 €
- Maintenance : 2 740,20 €
- Subvention à l'association Terre, Arts et Traditions d'un montant de 72 000 €
- Activité impactée par la Covid-19. Poterie fermée durant 5.5 mois – 1/3 du CA habituel réalisé

## Brasserie DELMARLE

- Nouveau bail commercial fin 2019
- Fermeture administrative du restaurant et du gîte

## Brasserie de Monceau-Saint-Waast

Liquidation judiciaire et reprise du bail en novembre 2020 – 30 000€ de matériaux + 60 000€ de travaux de mise en sécurité – travaux de remise en activité

## OTI

- OTSA – équipe complète (6 personnes) - Agrément de commercialisation
- Club Presta (32 prestataires signataires) + 28 % / 2018.
- 2ème carnet de voyage diffusé à 12 000 exemplaires.
- Développement sur les réseaux sociaux : Partagetonsecret, Facebook, Instagram
- Printemps de l'Art Déco annulé (COVID)
- Budget 2020 : 367 490 €
- Subvention de la CAMVS de 320 000 €
- Chiffre d'affaire à peine 7 000 € contre 15 568 € en 2019
- Nombreuses sorties et animations annulées dont le Printemps de l'Art Déco. 488 participants aux sorties de l'été.
- Facebook : 4 200 followers
- 33 prestataires conventionnés
- Installation du nouveau CODIR en novembre suite aux élections.

## DESTINATION AVESNOIS

- Convention entre les 4 EPCI de l'arrondissement, les OT intercommunaux et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- Participation CAMVS : 14 171 € sur un coût total de 76 487 €
- Comité de Pilotage et validation du plan d'actions - Edition du magazine l'Avesnois la vraie parenthèse + carte touristique tirée à 20 000 exemplaires - Étude sur le schéma d'accueil vélo du Réseau Points Nœuds Avesnois

## D) AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

### Pôle Gare Centre-Ville, Jeumont

- Entrée en phase opérationnelle du projet de requalification du centre-ville de Jeumont, notamment avec le lancement du programme de construction du bailleur Promocil
- Suivi du projet avec la réunion régulière des partenaires et la passation d'une mission d'Ordonnancement-Pilotage-Coordination Inter Chantier (OPC IC) afin de coordonner l'ensemble des travaux
- Obtention du Permis d'Aménager et réalisation des dernières études rattachées au projet, notamment l'étude de signalisation en centre-ville
- Marchés de travaux attribués avec 1 847 816,48€ HT pour les espaces publics et 81 804,89€ HT pour les espaces verts

## Service commun « Application du Droit des Sols »

- Bilan 2020 : 74 Certificats d'Urbanisme Opérationnel instruits, 657 Déclarations Préalables instruites, 285 Permis de construire instruits, 13 Permis de démolir instruits, 3 Permis d'aménagement instruits. Soit un total de 1 032 actes correspondant à l'équivalence de 860, 1 permis de construire pour le compte des 38 communes adhérentes au service commun.
- Contribution des communes : 124 725,70 €

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal

- Entrée en vigueur du document début 2020 avec, de manière tout à fait classique pour ce type de procédure, une première modification lancée dès 2020 et la gestion des contentieux associée
- Ce document fixe toutes les nouvelles règles d'urbanismes applicables sur les 43 communes en déclinant une stratégie d'aménagement particulièrement ambitieuse pour l'horizon 2030.
- Frais d'études : 160 000 € + frais d'enquête publique : 30 000€

## Droit de Prémption Urbain (DPU)

1828 Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) traitées avec l'accompagnement des communes dans une douzaine de préemptions.

## Plan de Déplacements Urbains

Suite à l'approbation de ce document cadre par le SMTUS suite à l'association très étroite avec la CAMVS. Il s'agit pour la CAMVS de veiller à son application. Ce document inventorie et hiérarchise les actions à mettre en place pour s'orienter vers une mobilité plus durable à l'horizon 2030. L'an dernier a permis par exemple au SMTUS de lancer le Schéma Directeur Cyclable qui devrait être adopté courant 2021

## Pôle Métropolitain

Organisée sous forme associative depuis 2015, cette démarche de coopération stratégique pour le développement du Hainaut-Cambrésis a poursuivi en 2019 la dynamique de coopération entre ses membres (9 EPCI / 745 000 habitants) Les principales actions concernent le domaine du Tourisme (mise en place d'une plateforme numérique, carte grand public de promotion des "pépites touristiques"), de la Santé (organisation d'une rencontre Télémédecine et Territoire, lancement du projet "Prévention Santé Alimentation des jeunes en Hainaut-Cambrésis") et du suivi de la mise en œuvre du PRADET (fonds régionaux pour l'aménagement)

## Zone humide du Pot d'Argent

- L'année 2020 a été l'occasion de finaliser les travaux d'aménagement de la zone humide à des fins environnementales et pédagogiques, notamment de débroussaillage, d'égavage, de

creusement et de curetage des mares, la mise en place d'un platelage bois, la plantation de haies et l'enherbement, l'installation des panneaux et barrières d'entrée de site...

- La gestion du site a également été encadrée avec la signature d'une convention de gestion avec un agriculteur du territoire

## Stratégie foncière

- Lauréat de l'Appel à Projet Territoire Pilote de Sobriété Foncière, la CAMVS est reconnue pour son exemplarité et va pouvoir bénéficier de fonds supplémentaires pour mener des études techniques
- Démarrage des travaux de reconversion du site Uranie sur Ferrière-la-Grande (démarrage 1er trimestre 2020)

## Pôle Gare Centre-Ville, Maubeuge

- Projet majeur au centre de l'agglomération, il vise à développer et à redynamiser le centre-ville de Maubeuge en développant des activités autour des loisirs, mais également du commerce et des logements, tout en favorisant les modes doux et en mettant en valeur les bords de Sambre.
- Entrée en phase chantier du projet (notamment le Pôle d'Echange Multimodal porté par le SMTUS), après l'obtention des différentes autorisations associées et la gestion de nouvelles sources de pollutions
- Réservation foncière de l'ensemble des lots en vue de leur cession
- Réalisation des études de pollution et des plans de gestions associés pour maîtriser les risques liés à la nature des sols

## E) MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

### ETUDES ET TRAVAUX

#### AULNOYE-AYMERIES

PMA : 3 766 773 € TTC (budget Culture 2020)

Préparation et début de construction des parties neuves (salles de spectacles, résidence, espaces de répétitions et enseignement, bureaux... :

- Période de préparation : avril à mai 2020
- Démarrage des travaux : fin mai 2020

#### FEIGNIES

- LA MARLIÈRE : 162 100 € TTC (budget Dev. Eco 2020). Etudes de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la zone d'activités de « La Marlière » et la création d'un giratoire sur la RD 649. Expertise écologique sur la zone d'emprise du projet d'aménagement de la zone d'activités.
- Travaux de démolition de l'immeuble sis 110, Route de Valenciennes dans le cadre du projet de la société CLOSAMBRE consistant principalement à l'édification d'un entrepôt de stockage et à la création d'un showroom : 65 335 € TTC (budget MOP 2020). Achèvement des travaux et réception

en date du 14 février 2020.

- Travaux de démolition des Immeubles sis 97, 99, 101 et 103, Rue de Neuf-Mesnil : (0 € sur budget MOP 2020 - 56 316 € TTC sur budget MOP 2021). Démarrage effectif des travaux en date du 09 novembre 2020.

## JEUMONT

SITE SEYFERT : 110 322 € TTC (budget MOP 2020). Travaux de grosses réparations du réseau d'assainissement (création de fosses étanches).

## LOUVROIL

La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre a décidé d'accentuer son intervention dans le champ de l'amélioration des dessertes des zones d'activités du territoire. Ce programme pluriannuel de réhabilitation sera le support du développement de l'activité économique des entreprises présentes sur le site.

- PONT METALLIQUE SUR LA RIVIERE CANALISEE « LA SAMBRE » : 911 491 € TTC (budget Dev. Eco 2020). Poursuite des travaux de réhabilitation du pont (démarrage en août 2019).
- COMPLEXE AQUATIQUE L'EMERAUDE : 13 240 € TTC (Budget Piscines 2020). Pose d'une climatisation dans les bureaux de direction et le local informatique.

## MAUBEUGE

PÔLE UNIVERSITAIRE : 236 144 € TTC (budget MOP 2020). Achèvement des travaux de remplacement des gaines d'extraction des sorbonnes. Travaux de clôtures et pose de portails et portillons.

## FOCUS SUR LES DÉPENSES 2020

La Direction MOP a disposé d'un budget total d'investissement (tous budgets confondus) d'un montant de 5 283 818 € TTC pour la concrétisation des projets énumérés ci-dessus.

Le montant des dépenses, pour la seule direction MOP au titre de l'année 2020, s'élève à 92 628 € pour la section de fonctionnement et la somme de 433 675 € pour la section d'investissement.

## CADRE DE VIE



HABITAT / RENOUVELLEMENT URBAIN / VOIRIE  
ET ASSAINISSEMENT / MÉTHANISATION /  
GESTION DE L'EAU POTABLE / ACCESSIBILITÉ /  
RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES / GESTION DES  
DÉCHETS / GESTION ET EXPLOITATION DU CHENIL  
INTERCOMMUNAL / SANTÉ / TRAITEMENT DES EAUX  
USÉES / ÉTUDES ET SUIVI DE TRAVAUX

## A) HABITAT

### AIRES D'ACCUEIL, GENS DU VOYAGE

La CAMVS dispose de quatre aires d'accueil regroupant 78 places sur les communes de Louvroil, Jeumont, Feignies et Aulnoye-Aymeries. En 2020, le taux d'occupation était de 96%.

- Le terrain d'accueil de Jeumont comporte 8 emplacements soit une capacité d'accueil de 16 caravanes.
- Le terrain d'accueil de Feignies comporte 8 emplacements soit une capacité d'accueil de 16 caravanes.
- Le terrain d'accueil de Louvroil comporte 15 emplacements soit une capacité d'accueil de 30 caravanes.
- Le terrain d'accueil d'Aulnoye-Aymeries comporte 8 emplacements soit une capacité d'accueil de 16 caravanes.
- Marché d'entretien et de gestion avec VESTA sur 3 ans : 600 570 € TTC soit 200 190 € pour 2020, plus 5 210 € de refacturation de matériel auprès de Vesta
- Aide de la Caf AGAA estimée à 120 322€ versée en 2020 et 2021 au titre de 2020
- Redevances d'occupation perçues : 36 506 € pour 2020
- Etude de Maitrise d'œuvre urbaine et sociale sur la sédentarisation des gens du voyage : 34 560 €
- Poursuite de la Maitrise d'œuvre relative à la création d'une aire d'accueil des gens du voyage de 18 places sur la commune de Maubeuge parcelle AP 428. Le démarrage des travaux est prévu courant 2022.

### PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) ET DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE (2016-2022)

La conférence des maires du 13 janvier 2017 a défini de nouvelles modalités concernant la construction des logements locatifs neufs sur le territoire de l'Agglomération afin de mettre en conformité la délégation des aides à la pierre avec le PLH adopté et le PLUi en cours. Dans ce cadre, les élus ont acté qu'au moins les deux tiers de la programmation triennale 2017-2019 devront être situés au sein de l'enveloppe urbaine, telle qu'elle est définie par le SCoT.

### CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Poursuite du suivi des travaux de la Conférence Intercommunale du Logement afin de favoriser le débat en parallèle de l'élaboration des documents.

### PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

241 logements locatifs sociaux programmés sur 6 communes. Coût : 749 332 € dont 307 000€ subventionnés par la CAMVS.

## RÉHABILITATION DU PARC PRIVÉ

- Depuis 2013, la CAMVS pilote le Programme d'Intérêt Général (PIG) Habiter Mieux permettant aux propriétaires et locataires de logement, de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitat : + 295 logements subventionnés grâce au PIG, soit un coût de 3 707 120 € dont 678 352 € ont été financés par la CAMVS et 3 028 768 € par l'ANAH.
- Dispositif "S2H", Santé des Habitants au travers de l'Habitat et contrôle de décence : la CAMVS finance la réalisation, par le CALPACT (Centre d'Amélioration Logement-PACT), d'une prestation d'accompagnement des locataires et des propriétaires dans la réalisation de travaux de remise en décence des logements. En 2020, 60 propriétaires et locataires ont été accompagnés dans la réalisation de travaux dans la cadre de ce programme et 44 dossiers sont en cours.

## B) RENOUVELLEMENT URBAIN

### PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU) SOUS-LE-BOIS MAUBEUGE/LOUVROIL

Pour rappel, le premier Programme de Rénovation Urbaine concerne la démolition de 250 logements, soit un parc social de 175 logements répartis en 22 immeubles et 75 maisons privées très dégradées réparties sur 4 îlots.

Ses objectifs opérationnels étaient de :

- Préserver l'armature urbaine singulière du quartier : reconstitution de l'offre en maisons de ville mitoyennes le long des fronts de rue sur le foncier libéré par l'intervention sur le parc privé ;
- Constituer des réserves foncières, en lieu et place, du site du parc social « les Parisiens » pour une recomposition urbaine à moyen et long terme dès les frémissements de la métamorphose du quartier ;
- Diversifier une nouvelle offre : reconstitution en logements locatifs sociaux et en accession sociale à la propriété, lutter contre le logement indigne ;
- Densifier les îlots disparates : reconstitution de l'offre en diffus et dans les dents creuses ;
- Dédensifier le parc de logements sociaux : reconstitution d'une partie de l'offre hors site, notamment sur le site associé du Mail des Musiciens à Louvroil ;
- Mettre en valeur les équipements structurants et requalifier les espaces publics en s'appuyant sur le potentiel environnemental.

La requalification de l'îlot 21, projet de 14 logements et d'une pharmacie en rez-de-chaussée imaginé pour améliorer l'environnement et la qualité de vie au cœur du quartier de Sous-le-bois, a été l'un des premiers chantiers de reprise d'activité post-covid sur le territoire.

**NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE  
RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)**

**Signature de la convention opérationnelle le 20 février 2020**

L'ensemble des signataires s'est accordé sur les objectifs urbains du projet, traduisant les orientations stratégiques, présentées au regard de chaque objectif incontournable. Sont ainsi tout particulièrement précisés les objectifs en termes de rééquilibrage de l'offre de logements locatifs sociaux à l'échelle de l'agglomération et de diversification de l'habitat sur le quartier. Le porteur de projet est garant du respect de ces objectifs dans la mise en œuvre du projet.

**Relogement**

Depuis février 2020, le rythme des cellules de relogement s'est intensifié avec une cellule tous les quinze jours. L'objectif étant de se préparer au volume de relogements mais également de mobiliser au plus vite les logements qui pourraient convenir aux ménages à reloger, compte-tenu du faible taux de rotation de la plupart des résidences sociales sur notre territoire.

**Revue de projet NPNRU - 10 novembre 2020**

Rendez-vous qui a permis d'établir la feuille de route pour l'année 2021 :

- Mener à son terme la procédure de désignation de l'aménageur
- Poursuivre les études de programmation des équipements, des requalifications des logements locatifs sociaux
- Engager la réflexion sur le projet de gestion urbaine et la gestion transitoire des quartiers en phase de mise en œuvre du projet.

Les évolutions des projets présentées dans le cadre de la revue de projet nécessitent d'être portées dans la convention par voie d'avenant. Le contenu de cet avenant devra être précisé au courant du 1<sup>er</sup> semestre à partir des modifications qui sont aujourd'hui définies, pour une signature en fin d'année 2021. Un temps d'étude complémentaire paraît nécessaire pour les autres évolutions des projets qui restent encore en cours d'approfondissement (équipements publics).

**Lancement des consultations aménageurs (Pont de Pierre et Sous le Bois) - Décembre 2020**

Pour les sites d'intérêt national, la CAMVS a fait le choix de concéder ces opérations pour disposer de compétences spécifiques (opérationnelles et juridiques), appréhender les singularités de ces trois sites (l'étendue des périmètres et la temporalité contrainte) mais aussi pour lisser les interventions financières de la collectivité.

**Reconstitution d'offre / Accession**

La reconstitution d'offre fait l'objet en 2020 de deux programmations pour un total de 24 Prêts Locatifs Aidés d'Intégration.

**Agriculture urbaine**

Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ANRU « Quartiers fertiles » pour concilier projet urbain et projet agricole en favorisant le démarrage de projets arrêtés comme la requalification de la friche des Parisiens à Sous-le-Bois ou encore l'usage de la lisière agricole sur le Pont de Pierre. A plus large échelle, le NPNRU s'intègre dans la dynamique des circuits de proximité de l'agglomération avec la mise en place d'un Programme Alimentaire Territorial (PAT) aux côtés des 3 autres EPCI de l'arrondissement d'Avesnes (mise en place d'une filière maraîchère en agriculture biologique et transformation locale pour l'alimentation des cantines scolaires, des EPHAD, de l'hôpital, de la prison, des entreprises ...). L'agriculture urbaine constituera la spécificité de la CAMVS, EPCI la plus urbaine de l'arrondissement.

**C) VOIRIE ET ASSAINISSEMENT**

**INTERVENTIONS VOIRIE RÉALISÉES EN RÉGIE**

**Viabilité hivernale saison 2020/2021 :**

- 16 sorties,
- 3 025 heures de sorties dont 905h30 de nuit,
- 1 065 tonnes de sel,
- 16 400 kms parcourus,
- pour un cout de 433 235€

**Travaux Voirie suivis en régie -Fonds de Concours des communes / Schéma de mutualisation (tous services voiries confondus)**

Travaux de voirie/ de signalisation /d'Eclairage Public : 37 dossiers dont 16 en schéma de mutualisation, certains réalisés, d'autres en programmation ou en attente d'accord 56 dossiers de demandes de création de place pour personnes en Situation de Handicap traités dont 26 refusés soit irréalisables techniquement, soit situés en domaine privé ou refusés par la commune. Les demandes durant la période allant de mars à début novembre 2020 et la reprise partielle, les demandes se faisaient en direct par mail ou téléphone

**Sinistres**

- 30 sinistres en Eclairage Public (accidents, mats endommagés)
- 26 sinistres en voirie (nids de poule, potelets, barrières)

**Service Éclairage Public : entretien et réparation, relamping...**

- 2 287 interventions EP, 777 interventions via le numéro vert
- 299 lanternes remplacées
- 24 secteurs en relamping.
- Pour la période de janvier à mars, les demandes passaient par la GRC (Gestion de la Relation Client), ensuite elles se faisaient par mail.

**Service enrobés / préparations**

Réfection d'enrobés, nids de poule, création d'abaissés de bordures, de massifs, de potelets et barrières, de places de parking, de passages piétons aux normes d'accessibilité... et service signalisation : interventions d'entretien, de réparation, réfection

- Plus de 1 100 interventions effectuées en régie dans le contexte de confinement
- Béton : 53 m<sup>3</sup>
- Enrobé à chaud : 934 tonnes
- Enrobe à chaud rouge diorite : 1,7 tonnes
- Enrobé à froid : plus de 6 tonnes
- Dégoudronnant : 1 000 litres
- Scotch peinture routier : 830 rouleaux de 100ml
- Bordure tous type : 663 pièces
- Podotactile (PMR) : 38 pièces
- Signalisation verticale : plus de 1 000 panneaux changés
- Signalisation horizontale/Peinture : 11 tonnes (couleur & blanc confondu) - Toutes les communes rurales et péri-urbaines ont été couvertes, les centre-villes et certains quartiers des communes plus urbaines
- Curage fossés : Ferrière-la-Petite, Monceau-Saint-Waast, Noyelles-sur-Sambre, Pont-sur-Sambre.

**INTERVENTIONS ASSAINISSEMENT RÉALISÉES EN RÉGIE**

**Service Inspection Télévisées**

Contrôles réseaux (compactage, tests d'étanchéité, inspection télévisée) :

- 32 contrôles de diagnostics sur les réseaux anciens réalisés pour les besoins de la Régie Assainissement du bureau d'Études, à l'occasion de l'élaboration d'Avant Projets Sommaires (APS voirie/assainissement) ou à la demande de la régie (ECA), demande des communes soit plus de 3.5 kms de réseaux inspectés.
- 2 contrôles sur les réseaux neufs installés par la collectivité sur le territoire des communes dont 1 subventionné par l'Agence de l'eau.
- Reconduction du maintien de l'accréditation COFRAC du service inspection des réseaux le 27/07/2020, attestant le respect des exigences normatives et des bonnes pratiques du métier, démontrant le savoir-faire de la CAMVS dans les activités relatives au contrôle de réception des réseaux neufs d'assainissement (inspections télévisées, contrôles d'étanchéité et contrôles de compactage).

**Conformité raccordement réseaux**

- Contrôles des installations d'assainissement collectif privées
- 210 contrôles des particuliers en assainissement collectif sur les 28 communes et 450 attestations de raccordabilité.

**SPANC**

- Contrôles des installations d'assainissement non collectif privées
- 22 contrôles d'usagers en assainissement non collectif et 11 réponses au Permis de Construire en Assainissement non collectif,
- Fin des diagnostics existants du territoire
- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif débutera à partir de 2022 les contrôles de bon fonctionnement

**Arrêtés et Conventions spéciales de déversement des professionnels et industriels**

- 15 arrêtés de déversement (avec ou sans convention) à l'étude
- 9 arrêtés de déversement (avec ou sans convention) en application
- 1 attestation vente
- 22 réponses aux Permis de Construire

**Gestion des Eaux Pluviales :**

- 47 réponses aux permis de construire,
- Poursuite du marché Schéma Directeur Gestion des Eaux Pluviales sur les Unités Techniques de Jeumont, Colleret, Obrechies et Vieux-Mesnil – Dossier Loi sur l'Eau et Modélisation en cours de finalisation

**Service Hydrocurage :**

2 533 interventions en hydrocurage (correctif)

**Service Travaux :**

- 69 branchements réalisés
- 18 mises en conformité des branchements
- 503 interventions de réparation et travaux sur les ouvrages d'assainissement (remise à neuf de plaques, bouches d'égoûts ou grilles, descellement de plaques, création d'ouvrages grilles, réparation et changement de canalisations...)
- 8 réparations et changements de canalisations suite à des effondrements.

**D) MÉTHANISATION**

À travers le projet de méthanisation, la CAMVS souhaite valoriser la matière organique. Elle offrira ainsi un service de collecte et de traitement des déchets tout en améliorant la valeur ajoutée de la biomasse locale.

Suite à l'obtention du permis de construire le 06/11/2020 et de l'arrêté de l'ICPE (Installation Classée Protection de l'Environnement) délivré le 21/10/2020, les travaux de construction de la Société par Actions Simplifiée (SAS) SAME devraient démarrer second semestre 2021 sur le site de la Marlière à Feignies.

## E) GESTION DE L'EAU POTABLE

### MISSIONS DU DÉLÉGATAIRE

Les missions confiées au régisseur SUEZ EAU FRANCE sont principalement l'exploitation des équipements de production, de transport et de distribution de l'eau potable ainsi que la facturation et le recouvrement des redevances du service d'eau potable et d'assainissement.

### LA CRISE SANITAIRE

L'année 2020 est une année inédite sur le plan sanitaire mais aussi économique et social. Dans la lutte contre la propagation de la Covid-19, et des mesures annoncées par le gouvernement, le Régisseur a mis en place un dispositif de mobilisation au niveau national ainsi que localement pour garantir à la fois, la continuité de ses activités de services auprès des clients et des populations et la protection de ses salariés.

### TÉLÉRELÈVE

La mise en œuvre de ce service a démarré en 2019 et devait s'achever fin 2020. La crise sanitaire et ses conséquences ont fortement perturbé le déploiement de cette opération. A fin d'année 2020, près de 90 % des émetteurs étaient tout de même installés.

### ACCUEILS DE PROXIMITÉ

Ce service est l'un de ceux qui ont été les plus impactés par la crise sanitaire. Les 3 accueils prévus sur les communes d'Aulnoye-Aymeries, Hautmont et Jeumont ont été fermés suite aux dispositions nationales. Compte-tenu de la faible fréquentation, ils sont restés fermés jusqu'en fin d'année.

### SÉCHERESSE ET CANICULE

Comme les années précédentes, l'année 2020 s'est distinguée par un taux d'ensoleillement élevé et une pluviométrie très irrégulière. Cependant, les fortes précipitations hivernales ont permis une recharge précoce et efficace de la nappe.

### MÉDIATION

Dans le cadre du contrat de la Régie Intéressée une médiation a été mise en place en partenariat entre notre délégataire et l'association FACE THIERACHE afin de venir en aide aux personnes en difficulté. C'est ainsi que 1 525 dossiers ont été étudiés par

FACE THIERACHE avec 1 114 familles prises en charge et 335 médiations réalisées.

### CHIFFRES 2020

Dans le cadre du contrat de délégation liant SUEZ EAU FRANCE à la CAMVS (18 communes concernées) :

- 716,03 kms de réseaux de distribution d'eau potable et 5 zones hydrauliques fortement interconnectées, 15 711 ml de réseaux renouvelés au cours de ces 5 dernières années.
- Production de 6 593 534 m<sup>3</sup> d'eau potable pour un volume consommé de 5 431 085 m<sup>3</sup>, soit un rendement de réseau de 82,37 % et un indice linéaire de perte en réseau de 4,44m<sup>3</sup>/km/jour.
- 40 391 compteurs avec émetteurs de télérelève installés,
- 301 branchements renouvelés,
- 3 205 ml de réseau renouvelés,
- 45 726 abonnés desservis,
- un tarif de l'eau stable à 2.26 € TTC/m<sup>3</sup> (sur la base de 120 m<sup>3</sup>)
- 100 % de conformité bactériologique et physico-chimique sur l'eau distribuée

## F) ACCESSIBILITÉ

### ACTIONS LOCALES EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ ET DU HANDICAP

Attribution de subventions dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), Santé-Prévention-Lutte contre les discriminations :

**1<sup>ère</sup> session : Association Défi Sport Adapté Avesnois, montant alloué : 300€.**

Inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde sportif grâce à la pratique d'activités physiques et sportives pour enfants, adolescents et adultes déficients intellectuels, dans un environnement adapté et sécurisant afin de valoriser leurs capacités physiques, mentales et sociales :

- programme régulier d'entraînements sportifs dans la ou les disciplines choisies (pétanque, tennis de table),
- préparer ces sportifs aux rencontres sportives (compétitives ou non) organisées par la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), les comités régionaux et départementaux,
- amener ces sportifs progressivement à s'insérer dans les clubs ordinaires,
- participation à des championnats de France.

**2<sup>e</sup> session : Association Handicap autrement**

Suite à la crise sanitaire, l'Association n'a pas pu organiser son salon de référence des acteurs du Handicap, programmé au mois de novembre 2020, sur le territoire de la CAMVS. L'action a donc été redéposée au sein de l'AMI 2021 et acceptée pour un montant de 2 000 euros. Le salon se

déroulera le 2 octobre 2021 à la Gare numérique de Jeumont.

**FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE PROXIMITÉ SUR LE HANDICAP ET L'ACCESSIBILITÉ**

Dans le Centre de Ressources en Santé Publique de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, du matériel et des mallettes, achetés par le service Accessibilité, peuvent être utilisés par des managers, par des professionnels de la formation, de l'éducation, de l'accompagnement ou encore au sein des familles gratuitement.

**FORUM SÉNIORS SÉCURITÉ ROUTIÈRE, REPORTÉ POUR CAUSE DE CRISE SANITAIRE EN 2021**

Ce forum s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet "Phosphor'âge 2020-2021 – Bien vieillir en préservant son autonomie", dont l'objectif général est de réduire l'accidentalité des séniors en maintenant leur autonomie.

La 1<sup>ère</sup> édition qui s'est déroulée à Feignies le 21 novembre 2019 proposait diverses animations et mini-conférences avec 31 partenaires autour de la sécurité routière et de la santé.

La nouveauté de cette 2<sup>ème</sup> édition, en plus des animations proposées par les partenaires, est le « dîner-quizz » destiné aux personnes âgées. Pendant environ 1h30, les participants échangeront autour d'un repas convivial. Le quizz sera animé par le service Accessibilité.

De nombreux partenaires nous ont proposé les animations suivantes :

- CCAS de Maubeuge : stand pour exposer les prestations proposées par le pôle Autonomie
- Santélys : 3 ateliers possibles de 45min (l'alimentation et les risques cardiovasculaires, le sommeil, petits exercices d'automassage)
- AMF-AD : stand pour présenter les services de l'association
- MAIA : stand avec le réseau de santé gériatrique
- Laboratoires Renard : tests auditifs
- CSC La Florentine : plusieurs propositions : animation autour d'un jeu de société en lien avec la sécurité routière, exposition sur les actions séniors, parcours santé, animation culinaire
- Police Nationale : reconnaissance des panneaux, actualités sécurité routière/ code de la route
- SOLIHA : atelier de prévention des chutes
- Art et Qi gong : Qi gong de santé avec démonstration, initiation et stand

**SITE INTERNET DE LA CAMVS ACCESSIBLE AVEC LA SOLUTION FACIL'ITI**

La Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, en partenariat avec FACIL'iti, poursuit son accessibilité numérique. Pour rappel, à travers 16 fonctionnalités, cet outil innovant permet d'adapter l'affichage de toutes les pages de notre site internet

pour faciliter la navigation des personnes en situation de handicap (visuel, cognitif ou moteur), des séniors ou de toute personne ayant des difficultés de navigation ou en recherche de confort sur le web. Plus de 10 pathologies responsables d'exclusion sont ainsi écartées (maladie de Parkinson, dyslexie, daltonisme...).

**ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES POUR LEUR ACCESSIBILITÉ**

**Cadre bâti**

En 2021, dans le cadre de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA), la CAMVS a terminé l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). À ce titre, 24 bâtiments étaient inscrits au sein de l'Ad'AP, or 5 ERP ont été fermés ou vendus et 1 ERP a vu ses travaux reportés (piscine de l'Épinette à Maubeuge). Par conséquent, 18 ERP sont accessibles dont 4 piscines de la CAMVS, toutes équipées de dispositifs de mise à l'eau pour les personnes en situation de handicap et de fauteuils de transfert. Les registres d'accessibilité sont enregistrés et disponibles sur tous les sites d'accueil physique en format papier (à savoir : fiche synthèse de l'accessibilité, guide "bien accueillir les PSH", Ad'Ap de la CAMVS, les autorisations des travaux, le guide concernant le registre public d'accessibilité). La démarche en ligne sur le site de l'agglomération est en cours de réalisation.

**Fonds de concours**

Dans le cadre de sa politique de fonds de concours, la CAMVS accompagne les communes rurales, périurbaines et urbaines dans divers projets d'investissement dont ceux de mise en accessibilité des ERP. En 2020, un dossier a été déposé pour la mise en accessibilité PMR de l'église Saint Martin à Elesmes pour un montant de 36 665 euros.

**Aménagement de l'espace Voirie**

Les données d'accessibilité sont collectées (voirie, ERP et réseau de transport) pour la cartographie de la chaîne de déplacement. Les travaux d'aménagement de remises aux normes ont concerné :

- 10 passages pour piétons mis aux normes,
- 25 km de cheminement accessible,
- 15 créations ou remises aux normes de stationnements PSH.

Pour un montant total de 26 232 €.

**HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Les évolutions pour le logement en 2020**

- Poursuite des travaux menés dans le cadre de la Convention Intercommunale d'Attribution, validée en Conseil Communautaire du 7 février 2019 qui est venue compléter le PDALHPD (Plan

Départementale d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées) en identifiant des publics cibles tels que les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes en situation de handicap psychique.

- Le service Habitat a amorcé un travail avec le Département du Nord sur l'opportunité de promouvoir et financer des opérations d'Habitat Inclusif ; nouvelle solution de logement adapté pour les personnes handicapées. Il constitue une alternative à la vie à domicile et à la vie en établissement. Un diagnostic des besoins sera lancé en 2021.

**Accompagnement pour les travaux d'adaptabilité des logements**

Depuis 2008, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre accompagne l'adaptation de logements dans le parc privé. La CAMVS a également déplaçonné les travaux subventionnables de 20 000€ à 25 000€ pour les opérations mixtes d'amélioration énergétique et d'autonomie.

**Sites de renaturation**

Au titre de 2020, des demi-barrières et des lisses en bois ont été installées sur le chemin de halage permettant le passage de vélos pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ainsi, les espaces naturels du territoire deviennent accessibles au plus grand nombre.

**COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (CIA)**

La Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre s'est dotée d'une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) depuis 2008 pour œuvrer à promouvoir un changement de regard et de comportement de la société face aux personnes en situation de handicap, ainsi que pour améliorer l'accessibilité pour le bien de tous. En raison du changement de mandat électif, la CAMVS est amenée à renouveler les membres de cette commission.

Suite aux élections municipales 2020 et à l'installation du Conseil Communautaire, l'Assemblée délibérante a désigné le 10 septembre 2020 8 représentants de la CAMVS à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA), composant le collège des élus, à savoir :

- Madame Samia SERHANI, conseillère communautaire
- Madame Jeannine PAQUE, conseillère communautaire
- Madame Agnès DENYS, conseillère déléguée aux équipements sportifs
- Monsieur Ghislain ROSIER, conseiller communautaire
- Monsieur Daniel LEFERME, conseiller communautaire,
- Monsieur Jean MEURANT, conseiller communautaire

- Monsieur Jean-Pierre MANFROY, conseiller communautaire
- Et Monsieur Arnaud BEAUQUEL, conseiller communautaire

Puis la CAMVS a lancé un appel à candidatures pour renouveler les membres du collège des associations, usagers et acteurs économiques, à savoir :

- Madame Pascale PETRICK (APF France Handicap)
- Monsieur Omar GOUISSA (AEC)
- Monsieur Jean-Claude PARENT (France Parkinson Nord)
- Monsieur Jean-Paul DHAZE (Voir ensemble)
- Madame Patricia ROGER (Vital'Séniors)
- Monsieur Francis LERAT (APEI Maubeuge Les Papillons Blancs / SESSAD et IME Jeumont)
- Monsieur Eric BESSE (GESSA AGIE)
- Monsieur Emmanuel OLIVIER (usager)
- Monsieur Quentin LIENARD (Autisme Hauts-de-France)
- Madame Emilie MYSLICKI (Handicap Autrement)
- Monsieur Arnaud CAILLE (AMF-AD)
- Madame Geneviève LARVOR (CCA Hautmont / ESAT Les Ateliers du Val de Sambre)
- Madame Suzelle MONIER (Un geste pour demain)
- Monsieur Yves ZUMSTEIN (usager)
- Monsieur Alain GAMBERINI (ADAV Maubeuge)
- Monsieur François DURSIN (DIGEC SARL)
- Monsieur Rodrigo LUPO (AEC)
- Madame Virginie MARECHAL (SAVS SAMSAH APF France Handicap)
- Madame Marie FOUTERET (CCAS Aulnoye-Aymeries)
- Monsieur Michel DEWAELE (CCA Aulnoye-Aymeries)
- Monsieur Benoît DERONCHENE (usager)
- Madame Josette DELCOURT (UTEL Université du temps libre)
- Monsieur Emmanuel SAUTIER (usager)
- Madame Christelle BRICOUT (usager)

La plénière pour l'installation des nouveaux membres de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aura lieu le 26 mars 2021.

**PARTICIPATION AU RALLYE CITOYEN 2020 : LES JEUNES ACTEURS DE LA CITOYENNETE !**

Prévu en mai 2020, annulé en raison du contexte sanitaire.

L'opération a pour but de mutualiser les actions de prévention dans les écoles et collèges effectuées tout au long de l'année et surtout valoriser et souligner les réalisations des jeunes sur le thème de la citoyenneté au sein des transports en commun et des espaces publics. Ce sont en effet les partenaires et les jeunes eux-mêmes qui vont expliquer, convaincre avec leurs mots, les autres jeunes visiteurs et les adultes accompagnateurs, en présentant leurs réalisations sous forme de jeux de sociétés, d'expositions, de reportages photos, de chansons, de danses, de vidéos...

C'est un moyen de les impliquer fortement car ils dispensent eux-mêmes un discours qui permettra de faire prendre conscience aux autres jeunes visiteurs des risques de certains comportements ou attitudes au sein des transports en commun et des espaces publics. L'efficacité de ces contacts et l'impact obtenu auprès des jeunes sont nettement supérieurs à un discours moralisateur « traditionnel ».

**Le principe :**

Chaque groupe d'élèves visiteurs arrive en train, en bus à Maubeuge (Place de la gare), lieu de rassemblement avant de partir par petits groupes, parcourir la ville à l'aide des transports en commun à la rencontre des différents partenaires.

Ceux-ci présentent une animation spécialement créée pour le rallye et sur chaque site les jeunes peuvent découvrir une exposition animée et réalisée par d'autres jeunes, acteurs de la citoyenneté.

**Les objectifs du Rallye :**

- Utiliser concrètement les transports en commun les jeunes empruntent au minimum le TER, le bus sur chaque étape et dans la ville associée.
- Offrir toute la journée de découverte de la ville, avec la visite concrète des sites des partenaires, ce qui permet une forme plus ludique et surtout plus concrète de l'opération et des messages.
- Valoriser et montrer en exemple tous ces jeunes qui s'investissent en tant que citoyens et deviennent porte-paroles des messages du rallye.
- Souligner l'investissement des transporteurs et proposer une découverte des réseaux ce qui permet d'offrir à des jeunes une possibilité d'emprunter, parfois pour la première fois, le bus.
- Permettre l'investissement et la valorisation des collaborateurs des entreprises et associations partenaires qui se trouvent réellement au contact des jeunes pendant le rallye.

Les utilisateurs peuvent ainsi se rendre compte du travail réalisé par les jeunes, de leur volonté d'être les citoyens de demain respectueux des règles et ainsi casser l'image du jeune « délinquant potentiel ».

**G) RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES**

**GESTION DES COURS D'EAU NON DOMANIAUX**

Démarrage des opérations d'entretien et de restauration des cours d'eau de la CAMVS, de la Solre, de la Tarsy et leurs affluents : élagage, abattage d'arbres morts ou dangereux, lutte contre les espèces végétales invasives et les espèces indésirables (peupliers, conifères), retrait des embâcles problématiques, ...

- ± 13,7 km de berges conventionnées avec les propriétaires privés.
- Interventions réalisées sur ± 7,6 km de berges

Suite à la réalisation d'une enquête publique, validation par arrêté préfectoral de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) relative au plan de gestion des cours d'eau de la CAMVS (hors Sambre, Solre, Tarsy et leurs affluents).

- 250 km de cours d'eau concernés par la DIG dont 101 km ont été expertisés.

Chantier de restauration de la continuité écologique sur la Hante à Bousignies-sur-Roc en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche du Nord : arasement de l'ancien Moulin de la Scierie, création d'un passage à gué pour permettre le passage des bovins vers une pâture.

- Coût : 51 977 € TTC (10% Agglo).

Lancement de l'étude hydraulique dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

- Coût total du PAPI : 1 055 362 €TTC (13% Agglo).

**PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU**

Suivi des contrôles prioritaires avec le service assainissement et mise aux normes des habitations par le biais de l'appel à projet « raccordement collectif » de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

- 125 contrôles de raccordements.

Financement d'une vacation au PNRA pour étendre le portage des Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) à l'ensemble des communes de la CAMVS.

- 6 dossiers contractualisés soit 74 190 € d'aides pour les 6 exploitants.

Financement et réalisation de reliquats azotés sortie d'hiver pour réduire les pertes d'azote dans le sol

- 15 exploitants participants soit 30 analyses réalisées.

Réalisation de suivis-conseil agricoles pour adapter les pratiques agronomiques à la protection de la ressource en eau

- 67 exploitants volontaires.

**PROTECTION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ**

Interventions sur les milieux naturels et gestion différenciée en faveur de la biodiversité en régie (2 éco-gardes), par le biais de prestations, de partenariats agricoles ou de chantiers bénévoles :

- 7 sites naturels pour près de 122 ha - Coût : 29 125,60 € TTC
- 42 km de chemin de halage - Coût : 51 931,62 € TTC

Début des travaux de requalification de la friche Uranie (ancienne usine de chromage) à Ferrière-la-Grande : désamiantage, dépollution et démolition. 9 mois de travaux - 2,6 ha concernés.

- Coût prévisionnel des travaux : 1 446 096,50 € HT

21 aménagements réalisés dans le cadre du projet « PROMENA » (PROgramme Mutualisé En faveur de la Nature en Avesnois) : 1 restauration et 6 créations de mare, 16 plantations de fruitiers et de haies, 1 étude pour la restauration de deux ruisseaux et d'une zone humide, 1 mise en place d'un éco-pâturage, 1 blockhaus restauré.

- Coût : 168 300,50 € TTC

Chantiers participatifs de plantation d'arbres et d'arbustes sur 2 communes en partenariat avec l'association Les Planteurs Volontaires : 900 végétaux plantés avec les écoles.

- 185 participants
- Coût : 3 000 € TTC

Opération "Plantons le décor" en collaboration avec le Parc Naturel de l'Avesnois : commande de 14 118 arbustes, fruitiers et variétés potagères d'origine locale par les habitants.

Réalisation de chantiers pédagogiques avec les élèves du Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du Lycée Charles Neveau à Sains du Nord.

- ~30 élèves concernés
- 3 chantiers réalisés

2 chantiers nature avec l'association "Les Blongios" : 30 participants.

- Coût : 1 000€ TTC

2 animations nature grand public dont une Nuit de la Chauve-souris le 22 août sur le bras mort de Leval avec 24 participants

- Coût : 1 754€ TTC

Réalisation d'une étude « Trame Noire » pour analyser l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité du territoire

- Coût : 29 370€ TTC.

2ème édition d'« Action Sambre » dans le cadre de l'opération « Hauts-de-France Propres »

- 25 km de berges concernés
- 75 participants
- 6 m<sup>3</sup> de déchets ramassés

Soutien aux agriculteurs en difficulté via l'accompagnement de l'association Arcade 18 agriculteurs accompagnés.

- Subvention : 1 000€ TTC

**Partenaire du programme franco-belge TVBuONAIR pour le développement de la nature en ville :**

Webinaire de clôture le 25 novembre : 103 participants français et belges

Participation à la création d'un portail de MOOC (cours en ligne) sur la méthode des sociotopes

Élaboration de programmes d'actions pour les collectivités partenaires (Maubeuge et Jeumont)

Finalisation des travaux de renaturation du site de la Flamenne à Maubeuge (17 ha) : 1,5 km de chemins aménagés, 3 passerelles posées, 30 arbres fruitiers plantés avec les collégiens, 1 mare réouverte avec les citoyens, 1 parc de pâturage créé.

- Coût des travaux : 79 200 € TTC (50% FEDER – 50% Agglo)

Conception de panneaux pédagogiques avec les scolaires

- 6 panneaux posés sur les 2 sites renaturés de Jeumont et Maubeuge

Poursuite de la démarche « Cimetière nature » : 12 communes engagées, 5 labellisées au niveau 1

- Coût : 5 000 € TTC

**SUIVI ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR**

Partenariat avec l'ATMO Hauts-de-France pour le suivi annuel des particules en suspension, polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre sur le territoire. Adhésion annuelle : 26 117 €

**H) GESTION DES DÉCHETS**

Un total de 24 989 tonnes de déchets apportés dans les 4 déchetteries de la CAMVS.

- Déchetterie d'Aulnoye-Aymeries : 5 063 tonnes de déchets collectés dont 1 573 tonnes d'encombrants, 1 421 tonnes de gravats et 1 311 tonnes de déchets verts.
- Déchetterie de Jeumont : 5 048 tonnes de déchets collectés dont 1 533 tonnes de gravats, 1 490 tonnes d'encombrants et 1 140 tonnes de déchets verts.
- Déchetterie de Maubeuge : 9 406 tonnes dont 3 208 tonnes d'encombrants, 2 864 tonnes de gravats et 2 082 tonnes de déchets verts.
- Déchetterie de Saint-Rémy-du-Nord : 5 475 tonnes dont 2 014 de gravats, 1 689 tonnes d'encombrants et 1 311 tonnes de déchets verts.

4 bennes "éco-mobilières" sont installées pour favoriser la valorisation et le recyclage dans les déchetteries de Saint-Rémy-du-Nord, Aulnoye-Aymeries, Jeumont et Maubeuge pour 789,94 tonnes collectées et valorisées

126 112 appareils électriques collectés soit 680,03 tonnes, 40 121 lampes collectées

276,15 tonnes de déchets dangereux traités

311 248 entrées recensées dans les 4 déchetteries

- Déchetterie d'Aulnoye-Aymeries : 70 981 particuliers et 4 722 professionnels
- Déchetterie de Jeumont : 62 059 particuliers et 5 591 professionnels
- Déchetterie de Maubeuge : 125 473 particuliers et 9 435 professionnels
- Déchetterie de Saint-Rémy-du-Nord : 30 689 particuliers et 2 301 professionnels

**Déchets Verts**

Collecte de 931,70 tonnes en bennes et 139,48 Tonnes sur appel sur la saison "classique" d'avril à fin octobre. Une collecte exceptionnelle d'une semaine fin avril, en porte-à-porte, dans les communes de plus de 1 100 habitants, liée au confinement: 401,90 tonnes collectées

**Encombrants**

3 114 tonnes collectées en porte-à-porte et 137,92 tonnes sur appel dont 54,34T valorisés.

Collecte de 35 900 tonnes d'ordures ménagères, 6 169 tonnes de recyclables, 3 354 tonnes de verre avec un taux de refus de 37%.

340,80 tonnes collectées dans les 77 bornes de relais textile du territoire

Les ambassadeurs du tri ont sensibilisé, 2096 élèves par le biais des écoles et des visites des stations d'épuration sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, les animations ayant été suspendues par la suite en raison du contexte sanitaire

349 composteurs ont été vendus : 221 de 400L et 128 de 800L

36 nouvelles colonnes enterrées implantées sur 5 sites

Dans les 3 communes volontaires pour l'expérimentation du verre en apport volontaire (en lieu et place de la collecte en porte à porte), de très bonnes performances de collecte: 301 tonnes collectées à Aulnoye-Aymeries (performance de 33 kg/an/hab), 28,90 tonnes à Cerfontaine (44,32 kg/an/hab) et 15,18 tonnes sur Sassegnies (54,02 kg/an/hab)

2 349 bacs livrés et 2 061 bacs réparés

**I) GESTION ET EXPLOITATION DU CHENIL INTERCOMMUNAL**

Les données chiffrées de l'activité 2020 :

- Nombre de chiens errants arrivés en fourrière : 301 dont 175 animaux repris après recherche des propriétaires, 115 animaux transférés au refuge, 5 décédés et 6 étaient présents en fourrière au 31/12/2020.
- Nombre de chats errants arrivés en fourrière : 225 dont 16 animaux repris après recherche des propriétaires, 103 animaux transférés au refuge, 101 décédés et 5 étaient présents en fourrière au 31/12/2020.
- Montant de la subvention allouée à l'ADPA de Maubeuge : 88 800 € (budget MOP 2020)
- Le rapport d'activités 2020 de l'ADPA présente un montant de dépenses de 99 744,97 € et un montant de recettes de 97 727,90 € soit un résultat d'exploitation de - 2 017,07 €.

Les études : 18 413 € (budget MOP 2020)

Assistance au déroulement de la procédure de concession du service public de fourrière animale qui a été classée sans suite pour motif d'intérêt général par délibération du Conseil Communautaire du 18 décembre 2020.

**J) SANTÉ**

**LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE**

Depuis 2017, la CAMVS déploie le 1<sup>er</sup> volet du plan de lutte contre la désertification médicale, qui consiste en la mise en œuvre de mesures incitatives pour favoriser l'installation de médecins généralistes sur le territoire. Un comité consultatif composé de professionnels de santé se rencontre pour :

- étudier les demandes d'aide financière formulées par les médecins et stagiaires arrivant sur le territoire,
- être force de proposition sur des solutions à cette désertification médicale.

**Aides financières aux étudiants en médecine générale – Bourses de stage**

L'aide financière accordée aux étudiants en internat de médecine générale, effectuant leur stage de 3<sup>ème</sup> cycle universitaire chez des praticiens libéraux de la CAMVS, s'élève à 25 €/ jour de présence effective. 19 bourses attribuées en 2020

**Aides financières aux étudiants en médecine générale – Bourses d'engagement**

L'aide financière accordée aux étudiants pendant les 3 années d'internat en médecine générale en contrepartie d'un engagement d'installation sur le territoire de la CAMVS pour une durée minimale de 5 ans s'élève à 700 €/mois. 1 bourse d'engagement attribuée en 2020

**Aides aux médecins généralistes libéraux - Aides à l'installation**

L'aide financière d'un montant de 10 000€ a vocation à favoriser l'installation de médecins généralistes sur le territoire de la CAMVS. 2 aides à l'installation attribuées en 2020.

Montant total des aides attribuées en 2020 : 38 025 €

**LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ PARTENARIAT AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (2019-2023)**

Dans le cadre de la rédaction du Contrat Local de Santé et l'établissement du diagnostic territorial : 60 associations, structures sociales, médico-sociales et établissements scolaires ont été sondés afin de connaître les types d'actions déjà mises en place autour des priorités définies (addictions, activité physique et alimentation). Ainsi, 36 partenaires ont

répondu à un questionnaire en ligne. Les partenaires locaux et experts des thématiques pré-cités ont été rencontrés.

**LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE, CO-PORTÉ PAR LE CENTRE HOSPITALIER SAMBRE-AVESNOIS**

A la suite du Forum Santé Mentale Itinérant de 2019, plusieurs axes de travail concrets ont été dégagés. En 2020, un courrier a été adressé à l'ensemble des mairies de l'intercommunalité, dans le but d'expliquer la procédure liée aux Soins sur Décision d'un Représentant de l'Etat, soit anciennement l'hospitalisation d'office.

En transversalité avec le collectif de Lutte contre les Discriminations et le service Politique de la ville, la CAMVS s'est inscrite dans les semaines d'information sur la santé mentale, en proposant une conférence d'Eric Verdier, psychologue communautaire, autour des liens entre discriminations et santé mentale ainsi que du phénomène de bouc émissaire. Au regard du contexte sanitaire, la conférence a été diffusée sur les réseaux sociaux, et a rassemblé à son pic, une soixantaine de visionneurs en direct.

**LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS ET LE HARCÈLEMENT : THÉÂTRE SANTÉ**

**Les représentations théâtrales et concours « Les ados parlent aux ados »**

Ce projet financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) est un projet de lutte contre les addictions et le harcèlement, par le biais du théâtre interactif. Les représentations de l'année 2020-2021 n'ont pas pu avoir lieu au vu du contexte sanitaire, néanmoins, celles-ci auront lieu lors de la programmation 2021-2022. De même, sans ces représentations théâtrales, le concours « Les ados parlent aux ados » n'a pas eu lieu sur l'année 2020-2021.

**AMBASSADEURS DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19**

L'année 2020 a été profondément marquée par l'apparition de la pandémie de COVID-19. Son intensité s'est accompagnée du besoin de promouvoir les gestes barrières auprès de la population. Pour se faire, la CAMVS a déployé sur le territoire une formation d'ambassadeurs de la lutte contre la COVID-19 à destination d'acteurs de proximité. Financée par l'Agence Régionale de Santé et dispensée par la Sauvegarde du Nord, elle a permis en décembre 2020 de former 32 relais de proximité, prêts à aller vers la population pour encourager les comportements favorables au ralentissement de la circulation du virus. Une ultime session de formation en janvier 2021 renforcera l'équipe de 8 relais supplémentaires.

**PRÉVENTION SANTÉ DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES : LES AMBASSADEURS SANTÉ**

Les ambassadeurs santé sont des relais entre la population des quartiers politique de la ville et les services Santé et Politique de la ville de la CAMVS. Ils contribuent à repérer les besoins, les attentes de la population, et peuvent, en étant accompagnés, mettre en place des projets de promotion de la santé. Formés en 2019, les 15 ambassadeurs santé ont été rencontrés et mobilisés sur les actions à venir.

**ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS : UN AXE MAJEUR DE LA PRÉVENTION SANTÉ À L'ÉCHELLE DE LA CAMVS**

La CAMVS porte un projet pluriannuel soutenu par la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives) nommé « Cap santé, prévention des addictions ». Il concerne la prévention des addictions des 12/25 ans. Trois axes de travail sont à déployer :

- Favoriser la prise de conscience collective des enjeux liés aux consommations de produits psychoactifs.
- Sensibiliser et informer les parents sur les usages de drogues à l'adolescence.
- Accompagner la vie festive locale.

En cohérence avec ces objectifs, en 2020 :

- 11 acteurs du territoire ont été formés à l'animation de Diners Quizz, outil de promotion de la santé,
- 11 acteurs du territoire ont été formés à la prévention des conduites addictives (la seconde journée de formation aura lieu en 2021),
- 25 élèves du lycée professionnel de Louvroil en « option création visuelle », ont créé des affiches de sensibilisation aux mésusages du protoxyde d'azote.

**INTERVENTIONS EN MILIEU HOSPITALIER : HOPIMUSE**

Projet de musicothérapie réalisé dans le service de néonatalogie du Centre Hospitalier Sambre-Avesnois (CHSA), avec pour objectif de favoriser le mieux-être des enfants hospitalisés, à un moment clé de leur développement. Il s'agit, par la musicothérapie, d'accompagner les nouveaux nés, leurs parents et l'équipe soignante dans la prise en charge d'enfants en grande fragilité.

L'association Artdook est intervenue 27 demi-journées sur l'année 2020, financée par la CAMVS, pour un coût de 7 344€.

**PRÉVENTION DES TROUBLES AUDITIFS :  
PEACE AND LOBE**

Action de prévention des risques auditifs. Autour d'un spectacle, lycéens ou collégiens sont amenés à comprendre le fonctionnement de l'audition et la nécessité de protéger les tympans lorsqu'ils sont exposés à un volume sonore trop important. Le 4 février 2020, ont eu lieu 2 représentations. 354 élèves de 4ème et de 3ème de 4 collèges différents ont été touchés ainsi que 180 élèves de 2 lycées différents.

**CENTRE DE RESSOURCES EN SANTÉ PUBLIQUE**

Le Centre de Ressources en Santé Publique est ouvert tous les vendredis matins et met à la disposition de l'ensemble des partenaires de l'agglomération des outils et des conseils en promotion de la santé. Mme Odin du CHSA organise également tout au long de l'année des temps de découverte d'outils de promotion de la santé.

- Les permanences se déroulent le vendredi de 8H30 à 12H rue Dauge à Maubeuge. Au regard de la crise sanitaire, le centre de ressources était fermé lors des deux périodes de confinement et ouvert uniquement sur rendez-vous en dehors de celles-ci. Par conséquent, 10 permanences ont pu se tenir sur l'année.
- Néanmoins, en 2020, ce sont plus de 110 outils de promotion de la santé empruntés par une trentaine de partenaires.
- En 2020, le centre de ressources a été enrichi de nouveaux outils, relatifs notamment au développement des compétences psychosociales, à la nutrition, à l'éducation aux médias, ainsi qu'à la vie affective et sexuelle.

Enfin le Centre de Ressources en Santé Publique participe également au forum sécurité routière à destination des établissements scolaires.

**PRÉVENTION DU DIABÈTE ET DES MALADIES  
CARDIOVASCULAIRES : LE DIABÉTOBUS**

Dans le cadre de la programmation Politique de la Ville, la CAMVS porte l'action « Diabétobus ». Une équipe de Santélyls œuvre pour favoriser l'accès aux soins et à l'éducation à la santé des habitants des quartiers prioritaires.

En 2020, sur 3 passages de l'équipe, 74 habitants ont pu bénéficier d'un dépistage, 17 personnes ont pu bénéficier d'un entretien individuel et 9 personnes ont pu participer à un atelier collectif sur l'auto-relaxation. Au regard de la crise sanitaire, 3 passages supplémentaires du bus ont dû être annulés.

**ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS 2020**

**Appel à Manifestation d'Intérêt santé 2020**

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt santé 2020, la CAMVS a accompagné les projets suivants :

- « Du local dans nos assiettes », porté par l'AMAP de Maubeuge, consistant en la réalisation d'ateliers cuisine menés par des diététiciennes à partir de paniers de légumes. Au regard de la crise sanitaire, seul un atelier cuisine a pu être dispensé mais 80 paniers repas ont été distribués.
- « Café, débat, santé », porté par l'Association du Pôle Santé de l'Ecluse.
- « Tennis Handicap », porté par l'US Tennis Maubeuge.
- « Kin et vous ! Bouger en s'amusant pour ma santé », porté par le Kinball club Maubeuge-Val de Sambre, ayant permis de former 30 professionnels socio-éducatifs à l'animation d'une séance d'initiation et de faire pratiquer. Au total, 183 heures d'activité sportive dispensées à 750 jeunes des communes d'Hautmont, de Jeumont, de Maubeuge et de Rousies.
- « Prévention MST », porté par l'association Le Fil, consistant en la formation de 6 personnes à la réduction des risques et à la réalisation de Tests Rapides d'Orientation au Dépistage des virus de l'hépatite-C et de l'immunodéficience humaine.
- « Noires mines Samir, comportements à risques et isolement », porté par le Théâtre du Manège, consistant en la participation d'usagers de psychothérapie et d'addictologie du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel de Jeumont et de l'Hôpital de jour Georges Galliot de Maubeuge et d'étudiants travailleurs sociaux à une série d'ateliers culturels. Le support de ces ateliers est « Noires mines Samir », pièce de théâtre inspirée d'entretiens avec un patient hospitalisé en psychiatrie.

**Subventions de fonctionnement**

La CAMVS a apporté un soutien au fonctionnement de 2 associations en 2020 :

- l'Association Sport Santé Sambre Avesnois qui accompagne les personnes en sortie de soins (cancer, pathologies cardiovasculaires...) dans la reprise d'activités physiques adaptées.
- Etincelle la Sambre, association dédiée aux personnes atteintes du cancer et à leur entourage. En 2020, 19 personnes ont pu bénéficier de l'accompagnement pluridisciplinaire proposé par l'association.

**K) TRAITEMENT DES EAUX  
USÉES**

Gestion en régie de 7 stations d'épuration, 175 postes de refoulements

- 46 Déversoirs d'orages équipés dans le cadre de l'autosurveillance des réseaux
- 10 pluviomètres

9,33 millions m<sup>3</sup> d'eaux traitées. 1 700 tonnes de matières sèches produites pour l'épandage agricole.

Maintenance des stations d'épuration et de refoulement : 9 pompes neuves installées ; 313 curages réalisés, 274 interventions de dépannage sur les STR ; remplacement de 2 armoires de commande ; 26 automates remplacés ; remplacement des canalisations d'une STR ; 172 bilans d'auto surveillance des stations réalisés.

Réhabilitation de 26 Déversoirs d'Orage avec installation de lame en inox, calage et paramétrage en interne afin de fiabiliser la mesure des débits déversés au milieu naturel selon les préconisations de l'Agence de l'eau.

Remplacement de diffuseurs fines bulles sur les bassins d'aération des stations d'épurations de Maubeuge, Jeumont et Aulnoye Aymeries

Mise en place d'un serveur VPN pour communication en IP avec les automates des STR (anticipation arrêt communication GSM Data). Modification réalisée en interne pour 82 stations de refoulement.

Remplacement d'une borne de pesage et étalonnage du pont bascule de la station d'épuration de Maubeuge

Jugement de conformité : en cours de conformité pour les stations de Jeumont, Maubeuge et Aulnoye-Aymeries, suite à l'application du jugement des déversements au milieu naturel  
Conforme sur les stations de Colletet et Vieux-Mesnil

## L) ÉTUDES ET SUIVI DE TRAVAUX

### BUREAU D'ETUDES – ASSAINISSEMENT – PERMIS

- Permis de Construire (PC) : 240
- Certificat d'Urbanisme (CU) : 66
- Permis d'Aménager (PA) : 3
- Déclaration Préalable (DP) : 171
- Permis de démolir (PD) : 5
- > Soit un total de : 491\*

\*Inclus Permis Modifiés :

1 PC de 2017  
3 PC de 2019  
1 PA de 2019  
1 CU de 2019

### BUREAU D'ETUDES – ASSAINISSEMENT – DT / DICT / DT-DICT CONJOINTES / ATU

Réponses aux Déclarations de Travaux (DT) / Déclarations d'Intention de Travaux (DICT) / Autorisations de Travaux d'Urgence (ATU)  
Total : 5 037 (tout confondu)

Déclarations de Travaux (DT)  
Total : 17

Autorisations de voirie  
Total : 278

### TRAVAUX DE VOIRIE, D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Montant global des opérations réalisées sur plusieurs exercices – Le bureau d'études se tient à votre disposition pour plus de détails si nécessaire

#### ASSEVENT

Rue du Général de Gaulle - assainissement  
Coût : 19 624.50 € HT  
Durée : 3 semaines

#### AULNOYE-AYMERIES

Rue Parmentier – assainissement  
Coût : 41 230.50 € HT  
Durée : 3 mois

Rue de la Fontaine (station de refoulement – proche déchetterie) - assainissement  
Coût : 9 630.00 € HT  
Durée : 2 mois

#### BERSILLIES

Rue de Bettignies - voirie  
Coût : 93 386.30 € HT  
Durée : 8 semaines

#### BETTIGNIES

Rue de Mons - voirie  
Coût : 172 404.53 € HT  
Durée : 6 semaines

Rue de Mons – réseaux secs/éclairage public  
Coût : 98 578.55 € HT  
Durée : 8 semaines

#### BOUSSIÈRES-SUR-SAMBRE

Rue du Bosquet – réseaux secs/éclairage public  
Coût : 30 819.46 € HT  
Durée : 5 semaines

#### ECLAIBES

Chemins Margot et de Bachant – réseaux secs/éclairage public  
Coût : 229 137.99 € HT  
Durée : 16 semaines

#### FERRIERE-LA-GRANDE

Rue de la Cure – voirie  
Coût : 65 697.60 € HT  
Durée : 4 semaines

Rue de la Cure - assainissement  
Coût : 101 034.00 € HT

Durée : 5 semaines  
 Rue de la Cure – réseaux secs/éclairage public  
 Coût : 44 972.99 € HT  
 Durée : 4 semaines

#### HAUTMONT

Rue Caroly Mary – voirie  
 Coût : 357 672.90 € HT  
 Durée : 18 semaines

Rue Odette - assainissement  
 Coût : 20 604.00 € HT  
 Durée : 2 mois

#### JEUMONT

Rue Etienne d'Orves – voirie  
 Coût : 85 704.20 € HT  
 Durée : 5 semaines

#### MAIRIEUX

Rue du Canougue – voirie  
 Coût : 325 470.60 € HT  
 Durée : 8 semaines

#### MARPENT

Rue Delmotte - voirie  
 Coût : 43 372.06 € HT  
 Durée : 8 semaines

#### MAUBEUGE

Rue de la Liberté – voirie  
 Coût : 1 000 516.03 € HT  
 Durée : 32 semaines

Rue de la Liberté - assainissement  
 Coût : 20 758.60 € HT  
 Durée : 2 mois

STEP (ovoïde) - assainissement  
 Coût : 32 254.75 € HT  
 Durée : 3 mois

Place Concorde – voirie  
 Coût : 1 464 556.44 € HT  
 Durée : 43 semaines

Pôle Gare – Centre Ville  
 Coût : 4 625 723.17 € HT  
 Durée : 16 mois

#### NEUF-MESNIL

Rue Jean Jaurès - voirie  
 Coût : 41 228.70 € HT  
 Durée : 2 mois

#### REQUIGNIES

Rue du 6 Septembre 1914 – 2<sup>e</sup> phase – voirie  
 Coût : 185 603.00 € HT  
 Durée : 9 semaines

Rue du 6 Septembre 1914 – réseaux secs/éclairage public  
 Coût : 167 819.40 € HT  
 Durée : 14 semaines

Rue du 6 Septembre 1914 – assainissement  
 Coût : 48 714.35 € HT  
 Durée : 8 semaines

Rue du 6 Septembre 1914 – assainissement  
 Coût : 12 561.95 € HT  
 Durée : 2 mois

#### SAINT-RÉMY-DU-NORD

Rue de Rocq - voirie  
 Coût : 41 226 € HT  
 Durée : 20 jours

## SOLIDARITÉS ET LOISIRS



LES INSTANCES CISPD / POLITIQUE DE  
LA VILLE / ACTIONS CULTURELLES /  
SPORT / ENFANCE ET JEUNESSE

## A) LES INSTANCES CISPD

### LA DÉCLINAISON DES CISPD RESTREINTS : ZONE POLICE ET ZONE GENDARMERIE

1 CISPD Restreint « Zone gendarmerie », en visio conférence

1 CISPD Restreint « Zone Police », en visio conférence

avec comme ordre du jour :

Présentation du coordonnateur CISPD

- Prévenir les conduites à risques et l'entrée dans la délinquance :

- Prévention des radicalisations : retour sur les actions en direction des établissements scolaires :
  - + Prévention des radicalisations par le théâtre interactif,
  - + Éducation aux médias et à l'information.

- Projet MILDECA

- Renforcer l'aide aux victimes et l'accès aux droits :

- Point sur les permanences délocalisées au sein des communes,
- Signature de la convention de partenariat avec le TGI,
- Mise à jour du Guide d'accès aux droits,
- Violences faites aux femmes (groupe de travail ...),
- Informations sur l'hospitalisation sans consentement (cf courrier + procédure)

- Améliorer la tranquillité publique :

- Action forum sécurité routière lycéens,
- Action forum sécurité routière seniors,
- Bilan mandat panneaux indicateurs de vitesse,
- Postes de médiateurs de proximité,
- Campagne de lutte contre le stationnement gênant,

- Contribuer à la prévention de la récidive :

Point d'info sur les TIC/TNR

- Accompagnement des associations appel à manifestation d'intérêt spécifique au CISPD, présentation des dossiers retenus pour l'année 2020.
- Paroles aux communes : sur la politique en matière de prévention de sécurité de la délinquance, les points souhaitant être abordés.

### LA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DE LA STSPD / AXE 1 : PRÉVENIR LES CONDUITES À RISQUES ET L'ENTRÉE DANS LA DÉLINQUANCE

#### Prévenir et répondre à toutes formes de radicalisation : le collectif Lutte contre les radicalisations

Collectif contre la radicalisation : proposition de mise en place de 3 groupes de travail

- un groupe sur le volet formation
- un groupe sur le volet communication/sensibilisation du grand public
- un groupe sur le volet cellule de veille et évaluation

#### Prévenir et répondre à toutes formes de radicalisation : renforcer la prévention primaire

Mise en place de l'action Education aux médias et à l'information, composante du « Parcours citoyens » : Il s'agit de proposer aux collégiens et aux équipes éducatives des sensibilisations à l'éducation aux médias et à l'information dans le cadre de la prévention primaire de la radicalisation : 1 session organisée en 2020 : 468 jeunes ont été sensibilisés

Reconduction de l'action « théâtre radicalisation » en direction des lycéens (pièce de théâtre interactives de sensibilisation au sujet) : 120 jeunes ont été sensibilisés

#### Prévenir les conduites à risques et addictives chez les jeunes

En 2020 continuité du projet pluriannuel financé par la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives) qui concerne la prévention des addictions des 12/25 ans. Trois axes de travail sont à déployer : l'information des familles, la formation des professionnels et la prévention en milieu festif.

### LA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DE LA STSPD / AXE 2 : RENFORCER L'AIDE AUX VICTIMES ET L'ACCÈS AUX DROITS

#### Agir contre les violences intrafamiliales : accompagnement des associations et des dispositifs

- La CAMVS consacre, entre soutien aux actions et mise en œuvre du plan de qualification, un minima de 32 000€ chaque année.
- Depuis plusieurs années, la CAMVS apporte un soutien technique et financier auprès de porteurs de projets œuvrant sur la thématique des VIF, de l'aide aux victimes et de l'accès au droit.
- La CAMVS soutient le dispositif Parenthèse, portée par la Maison de la Famille/AGSS proposant un service d'accueil de jour itinérant et permettant d'aller au plus près des victimes sur un territoire

où les difficultés de mobilité sont prégnantes.

- En 2020, dans le cadre de l'appel à manifestation d'Intérêt sur le volet prévention, la CAMVS a apporté son soutien à 5 actions relatives à la prise en charge des victimes de violences :
  - AJAR : prise en charge des victimes de violences sexuelles : 1 300 €
  - Maison de la Famille/AGSS de l'UDAF : pour la mise en place de l'action « Être connecté aux réseaux, amitiés et dangers... » : 1 544€
  - Relais Prison Sambre Avesnois : pour la mise en place de l'action « Réinsertion et prévention de la délinquance » : 2 000€
  - ASA 59 : pour la mise en place d'actions de prévention des conduites à risques : 5 000€
  - Cœur de Sambre Futsal, la mise en place de l'action « Se réapproprié son patrimoine culturel et sportif » en lien avec le service scolaire du centre pénitentiaire : 4 000€

## PANNEAUX INDICATEUR DE VITESSE

Dans le cadre de l'application de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (axe 3), la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre s'est engagée à améliorer la sécurité routière sur le territoire. Depuis 2014, l'installation de Panneaux Indicateurs de Vitesse (PIV) est proposée gracieusement à l'ensemble des communes souhaitant bénéficier du dispositif. L'action est renouvelée chaque année.

Pour rappel, grâce à ce dispositif, les maires peuvent prendre les mesures suivantes :

- transmettre les informations aux habitants de la commune pour les sensibiliser aux excès de vitesse enregistrés,
- envisager des aménagements urbains,
- transmettre les informations aux forces de sécurité de l'Etat.

En 2020, 28 communes ont bénéficié de ce service.

## FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS DES HABITANTS

A l'échelle de la CAMVS, les victimes peuvent bénéficier d'un accès au droit via les permanences gratuites et confidentielles des MJD.

Des juristes sont là pour accueillir et informer les victimes sur les démarches pouvant être engagées et le cas échéant, sur la procédure judiciaire (le dépôt de plainte, la constatation des violences, les poursuites, la constitution de partie civile, l'indemnisation...). Les MJD peuvent selon les besoins orienter les victimes vers des partenaires présents dans leurs locaux (ex : le service d'aide aux victimes de l'AJAR, l'avocat...), mais également vers d'autres structures locales pour une prise en charge globale (ex : assistante sociale, psychologue, bailleur...).

## Le fonctionnement de la MJD de Maubeuge

Accueil de 8 732 usagers dont 4 980 par téléphone

En 2020, 5 242 usagers ont reçu une information juridique ou une orientation par la juriste sur 6 637 personnes accueillies par voie téléphonique ou physiquement. A noter que 1270 des accueils non juridiques sur les 1 395 l'ont été uniquement sur le 1<sup>er</sup> trimestre.

Soit une hausse de 1 180 de demandes traitées malgré une baisse globale de 1 648 personnes accueillies, soit une hausse de plus de 20 %

Accès au droit : 6 000 entretiens  
Dont 150 consultations avocats et 16 consultations notaires

Les domaines principaux : droit de la famille, droit du logement, droit de la consommation et droit du travail

Activités pénales : 1 337 entretiens (mesures alternatives + contrôle judiciaires)

## Le fonctionnement de la MJD d'Aulnoye-Aymeries

- Accueil de 3 989 usagers dont 2 642 par téléphone
- Accès au droit : 2 767 entretiens
- Activités pénales : 567 entretiens (mesures alternatives + contrôle judiciaires)

## Le fonctionnement de l'Antenne de justice de Jeumont

- Accueil de 54 usagers
- Accès au droit : 150 entretiens
- Activités pénales : 209 (mesures alternatives + contrôle judiciaires)

Malgré la fermeture des structures due au confinement et l'accueil restreint en présentiel, le service rendu aux usagers n'a connu aucune interruption. Les agents se sont adaptés et l'accueil s'est fait de façon téléphonique et non en présentiel. La prise en charge en distanciel a révélé la très grande satisfaction des usagers. En effet, cette pratique a facilité l'accès que se soit aux personnes peu mobiles ou encore qui travaillent aux horaires d'ouverture des structures ou géographiquement fort éloignées.

À compter de janvier 2020 des permanences délocalisées avaient commencé à être déployées sur les communes qui l'avaient sollicité à savoir : Bachant, Berlaimont, Boussois, Cousolre, Feignies, Ferrière-la-Grande, Ferrière la Petite et Mairieux. La situation sanitaire a entraîné la suspension de ces permanences délocalisées. Une reprise est prévue dès que les conditions sanitaires le permettront.

## LA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DE LA STSPD / AXE 3 : ASSURER UNE MEILLEURE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

### Soutenir la mise en œuvre de dispositifs de vidéo protection

2 communes ont mobilisé les fonds de concours pour de la vidéosurveillance en 2019 à savoir :

- FERRIERE LA GRANDE : Installation d'une vidéosurveillance sur le plateau sportif Georges Maufroy et dans la cour des ateliers municipaux – Coût de l'action prévisionnel : 20 298 € - Subvention FC attribuée : 10 149,30 €
- NEUF-MESNIL : Installation d'une vidéo protection sur les bâtiments publics (école, mairie, cimetière, centre Michel Quentin, médiathèque – Coût de l'opération : 165 593 € - Subvention FC attribuée : 66 237,45 €

### Améliorer la sécurité routière : Forum sécurité routière collégiens Edition 2019

Le CISPD a reconduit l'action : « Forum Sécurité Routière » pour sa 7<sup>e</sup> édition, à destination des jeunes (collégiens et lycéens par alternance du territoire + classes de CM de la commune de l'établissement « ressource »).

Date de réalisation : Du 13 au 17 mai 2019

Lieu de l'action : Collège Charles de Gaulle à Jeumont  
Subvention attribuée : 6 923,33 €

12 collèges et 3 écoles primaires ont répondu favorablement à l'appel.

Soit un total de 1 186 élèves.

#### Etablissements participants :

- Collège JEANNE D'ARC, AULNOYE-AYMERIES (effectif : 56 élèves)
- Collège GILLES DE CHIN, BERLAIMONT (effectif : 81 élèves)
- Collège Antoine de SAINT EXUPERY, HAUTMONT (effectif : 44 élèves)
- Collège PIERRE DE RONSARD, HAUTMONT (effectif : 97 élèves)
- Collège CHARLES DE GAULLE, JEUMONT (effectif : 108 élèves)
- Collège SAINTE BERNADETTE, JEUMONT (effectif : 60 élèves)
- Collège EUGENE THOMAS, JEUMONT (effectif : 69 élèves)
- Collège JACQUES BREL, LOUVROIL (effectif : 78 élèves)
- Collège JULES VERNE, MAUBEUGE (effectif : 75 élèves)
- Collège NOTRE DAME DE GRACE, MAUBEUGE (effectif : 163 élèves)
- Collège VAUBAN, MAUBEUGE (effectif : 140 élèves)
- Collège Auguste PERIER, HAUTMONT (effectif : 78 élèves)
- Ecole primaire ANNICK MOUVET, JEUMONT (effectif : 30 élèves)
- Ecole primaire WILLY DUBOIS, JEUMONT (effectif : 67 élèves)
- Ecole primaire DE RONSARD, JEUMONT (effectif : 40 élèves)

#### Partenaires de l'action :

- SDIS 59 : Démonstration d'une désincarcération et promotion du bénévolat chez les sapeurs-pompier.
- MACIF /Automobile club du Nord : Simulateur deux roues, voiture tonneau, réactiomètre.
- Association « REGARDS » : Activités ludiques à caractère pédagogique : Parcours avec des cônes et « lunettes alcoolémie » puis diffusion d'un film sur le témoignage d'un accidenté de la route.
- Police Nationale : Le rappel à la loi et la réglementation du Code de la route.
- Prévention routière du Nord : Stand Exacode : animation à partir d'un nouveau support (innovant) autour de l'éducation routière.
- UNASS 59 : Information autour des gestes de premiers secours, le procédé d'alerte et la protection.
- Centre Hospitalier Sambre Avesnois (CHSA), SAMU/SMUR : Information autour des gestes de premiers secours (mannequin) et diffusion d'un film.
- Association « Droit au vélo » : Promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement et information autour des comportements responsables et la réglementation.
- Association « Rallye Charlemagne » : Information sur la conduite sportive dans le cadre du circuit rallye.
- Diffusion de vidéos préventives sur le code de la route et le permis de conduire. Explication de la maîtrise des engins mécaniques et des différents comportements à adopter. Affiches de sensibilisation.
- STIBUS : Projection d'un film réalisé sur la citoyenneté dans les transports en commun et débat. Affiches de sensibilisation.
- Matmut : Simulateur de deux roues.

12 ateliers ont été tenus par des professionnels ou bénévoles

Les élèves présents sur une demi-journée ont donc pu participer à :

la démonstration d'une désincarcération, 3 stands au regard des demandes et besoins repérés.

Pas d'édition 2020 en raison de la crise sanitaire.

### Améliorer la sécurité routière : Forum Seniors sécurité routière, santé et autonomie

Dans le cadre de ses politiques de Prévention, Santé et Accessibilité, en partenariat avec diverses structures associatives et institutionnelles locales, la CAMVS a développé pour la première fois en 2019 un projet « Forum seniors mobilité et sécurité routière » reposant sur une approche transversale alliant les questions de sécurité routière, de santé et de mobilité.

Ce forum s'est déroulé le 21 novembre 2019 à Feignies au Complexe sportif Didier Eloy de 10h à 16h. Il a été financé, en partie, dans le cadre de l'appel à initiatives « Bien vieillir en préservant son autonomie » lancé par le Département, avec le soutien de la Conférence des Financeurs. Les objectifs étaient :

- la réappropriation de la réglementation du Code de la route pour les seniors, notamment sur l'évolution des panneaux signalétiques,
- la sensibilisation du public sur les effets du vieillissement (vision, audition, perte des réflexes, effets médicamenteux...),
- l'information autour des autres modes de déplacements, comme les transports en commun, les navettes de centre-ville, les transports à la demande ou le covoiturage (mode d'utilisation, niveau d'accessibilité...).

Pas d'édition 2020 en raison de la crise sanitaire.

### **Améliorer la sécurité routière : mise à disposition de Panneaux Indicateurs de Vitesse**

Les panneaux indicateurs de vitesse sont implantés sur les communes et les données sont analysées et transmises.

96 rotations effectuées sur les 43 communes du territoire

### **LA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DE LA STSPD / AXE 4 : RENFORCER LA PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE**

Soutien à l'association Relais Prison Sambre Avesnois, pour son action « Réinsertion et Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation » : 1 000€

### **MISE À DISPOSITION DES OUTILS DU CENTRE DE RESSOURCES (CRSP)**

Proposition d'une offre variée d'outils pédagogiques au Centre de Ressources en Santé Publique.

Exemple : expo-quizz permettant de sensibiliser les publics aux valeurs de la République française, piste d'éducation routière...

## **B) POLITIQUE DE LA VILLE**

### **ANIMATION TERRITORIALE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

Avec la réforme de la politique de la ville, la CAMVS est identifiée comme l'interlocuteur privilégié des acteurs, porteurs de projets et des financeurs. A la différence des dispositions antérieures relevant des CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale), dont exclusivement l'État, la CAMVS et les communes étaient signataires, la signature du contrat de ville est élargie à l'ensemble des partenaires qui s'investissent pour réduire les inégalités dans les quartiers.

Il s'agit de faire vivre un projet partenarial qui fait appel à la coresponsabilité de l'ensemble des partenaires signataires du Contrat de ville et de garantir un bon équilibre entre la dimension intercommunale et l'action locale au plus près des besoins des habitants.

Dans ce cadre, la gouvernance repose sur trois grands principes indispensables pour la réussite de ce contrat : un pilotage stratégique fort, une animation opérationnelle et une mutualisation entre les acteurs. C'est pourquoi, l'enjeu pour notre territoire est de conforter le dialogue partenarial, la mise en réseau et la coordination des acteurs dans une logique d'interconnaissance et de veiller à la prise en compte de la parole des habitants.

En 2020, l'animation territoriale du Contrat de Ville a été effective à travers un comité de pilotage et des comités techniques. Les groupes d'appui techniques n'ont pas pu être organisés à cause du contexte sanitaire. Ils sont à nouveau proposés en 2021 sur les thématiques développement économique, insertion, emploi/santé/culture et santé.

Depuis décembre 2016, les conseillers citoyens délégués sont associés au comité de pilotage. Un comité de pilotage politique de la ville a eu lieu le 11 décembre 2020 en visio, qui a abordé les points suivants :

- restitution de l'étude sur l'accès à l'emploi par la méthode du testing
- validation de la programmation unique politique de la ville 2021
- validation de l'avenant à la convention 2016 – 2020 fixant les conditions d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

8 comités techniques ont été organisés en 2020. 20 partenaires sont présents en moyenne aux comités techniques.

Le comité de programmation partenarial s'est déroulé le 20 novembre 2020 en visio.

Le calendrier d'instruction proposé par la CAMVS a permis une validation de la programmation 2020 dès décembre 2019.

### **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

Le calendrier de l'appel à projets Politique de la ville permet la validation dès les mois de décembre de l'année n-1 de la programmation. L'objectif est de favoriser le déploiement des actions dans les quartiers dès le premier trimestre en versant le premier acompte de subvention aux associations en début d'année. Le second semestre de l'année 2020 a donc été consacré, notamment, à l'élaboration et la validation du programme 2021.

Une note de cadrage de la Politique de la ville 2021 partagée avec la CAMVS, les communes, les services de l'État, le Conseil Régional et Départemental, la CAF et l'interbailleur est diffusée aux porteurs de projets du territoire.

Toute action mobilisant les crédits dans le cadre de cet AMI doit nécessairement s'inscrire dans le cadre des priorités définies au sein du Contrat de Ville.

La note de cadrage reprend :

- Le calendrier d'instruction des dossiers.
- Les critères de recevabilité des dossiers.
- La procédure d'instruction des dossiers.
- La procédure de transmission des dossiers.
- Les pièces administratives.
- Le suivi et l'évaluation.
- Les contacts de la CAMVS, des villes, de l'État et du Conseil Régional.

La Communauté d'Agglomération Maubeuge- Val de Sambre a lancé l'AMI 2021 en juillet 2020. Les projets pouvaient être déposés par les porteurs jusqu'au 18 septembre 2020.

## MISE EN ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION 2020

La Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre a lancé l'appel à manifestation d'intérêt Politique de la ville le 10 juillet 2019. L'enjeu était de pouvoir valider la programmation avant la fin de l'année 2019, de façon à démarrer les actions dans les quartiers dès le premier trimestre 2020. Ce défi a été relevé puisque la programmation a pu être validée en comité de pilotage du 10 décembre 2019.

81 actions CAMVS/villes dans le cadre des crédits spécifiques Etat ont été validées en comité de pilotage, selon la répartition thématique suivante :

- Contrat de ville : 50
- Dispositif Réussite Educative (DRE) : 16
- Dispositif Ville Vie Vacances (VVV) : 3

3 dossiers sont cofinancés État/Région

Le montant des subventions de l'Etat pour ces dispositifs est de 936 001 € :

CV : 735 797€  
PRE : 180 819€  
VVV : 19 385€

Les actions CAMVS/villes dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) sont gérées directement par l'Etat (2 dossiers)

7 actions dans le cadre de crédits spécifiques Région (Fonctionnement, Investissement, Nos Quartiers d'Été)

Le montant des subventions de la Région est de :

- Fonctionnement : 71 650 €
- Investissement : 60 000 €
- NQE : 34 680 €

Les mesures gouvernementales de confinement pour lutter contre la crise sanitaire liée au COVID-19 ont bouleversé la mise en œuvre de la plupart des actions validées à l'occasion de la programmation unique 2020.

Ainsi, peu de projets programmés courant premier semestre de cette année ont effectivement pu être menés par les opérateurs de la Politique de la ville. Début juin, les élus de la CAMVS ont informé les partenaires associatifs, dont ceux financés au titre de

la Politique de la ville, que notre EPCI les soutiendrait afin d'agir de manière complémentaire aux mesures nationales générales prises en application de la loi d'urgence nationale.

La CAMVS a décidé que l'intégralité des financements des actions prévues, qu'elles aient été ou non réalisées serait maintenue en 2020.

La période de confinement n'a pas été une période d'inactivité. Les services de l'agglomération sont effectivement restés en contact permanent avec les porteurs de projets afin d'envisager une ligne de conduite permettant d'entamer directement après le 11 mai, date du déconfinement, une réflexion aboutie permettant la réalisation totale ou partielle de la programmation annuelle avant le 31 décembre. Durant ces temps d'échanges, tous les porteurs de projets se sont proposés pour réaliser les actions programmées avant la fin de l'année, en les réadaptant le cas échéant. La notion de non report en 2021 des actions cofinancées par la CAMVS était de fait intégrée par tous et chacun.

Par là même, le 18 mai dernier, la CAMVS et les communes en géographie prioritaire ont évoqué d'adopter une même position pour permettre un accompagnement optimal des porteurs de projets de l'AMI 2020, malgré la situation singulière. Tout comme l'Etat, la CAMVS est favorable à une adaptation du contenu des actions et au redéploiement des crédits sur un autre projet en direction des habitants des quartiers prioritaires.

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

En tant que pilote du Contrat de Ville, la CAMVS a continué à impulser en 2020 un suivi renforcé des structures associatives.

Pour l'appel à projets 2020, une note de cadrage a été réalisée en comité technique fixant les modalités de dépôt des dossiers Politique de la ville. Un dossier synthétique identique à toutes les demandes de subventions était à déposer par les associations. Une action communale est financée par l'Etat si 100% des publics impactés par l'action sont issus d'un quartier réglementaire présent sur la commune quels que soient les crédits spécifiques de l'Etat. 36 actions communales réalisées en 2020.

Une action intercommunale est financée par l'Etat si 100 % des publics impactés par l'action sont issus des quartiers réglementaires de la CAMVS quels que soient les crédits spécifiques de l'Etat. 14 associations sont concernées par des actions intercommunales en 2020, ADES (l'emploi saisonnier au cœur des parcours) ; l'AGS de l'UDAF (Lutte contre les violences intrafamiliales) ; Bougez-Rock (Culture Populaire Saison 1 ) ; le Fil ( Fusion) ; Le Manège (Ces héros du quotidien ) ; Lycée Pierre Forest ( Pierre Fo Entreprise) ; Mots et Merveilles ( Constitution, animation et montée en compétence d'un réseau de bénévoles ) ; Mozaïk RH (Emploi inclusif des jeunes) ; PASOLINI (Un moment vers soi et puis se reconnaître) ; Place Publique (Femmes,

Femmes, Femmes) ; RESA (Travailler, se former, entreprendre) ; SAHB (Réussir se conjugue aussi au féminin) ; Santelys (DIABETOBUS) ; Synergie (Syn'insertion mobilité).

Toute action mobilisant les crédits dans le cadre de l'appel à projets Politique de la ville doit nécessairement s'inscrire dans le cadre des priorités définies au sein du Contrat de Ville.

Pour chaque action financée, au moins une réunion de suivi et un comité de pilotage doivent être organisés où tous les financeurs sont invités. Un calendrier précis des ateliers, interventions, temps forts, indiquant les dates et lieux de déroulement des actions, doit être fourni aux membres du comité de programmation dès validation de l'action.

Des indicateurs d'évaluation doivent être définis au sein du dossier, en amont de la mise en œuvre de l'action. Ils permettent d'apprécier l'impact de l'action sur le public visé et sur le ou les quartiers. Ils doivent également permettre de mesurer la prise en compte des enjeux transversaux que sont l'égalité hommes-femmes, la lutte contre les discriminations, la jeunesse, la participation des habitants et la mobilité.

Après validation de la programmation, un bilan final de l'action 2019 est à transmettre à la CAMVS, aux communes ainsi qu'aux financeurs que sont l'Etat et la Région.

Les associations ont l'obligation de rencontrer ou de prendre contact avec un référent Politique de la ville de la ou des commune(s) concernée(s) avant le dépôt du dossier de demande de subventions. Le référent Politique de la ville appose son visa et indique dans le dossier la complétude technique de l'action. La CAMVS refuse le dossier si le référent Politique de la ville n'a pas été contacté.

## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 2021

Pour rappel, nous avons vécu dans les communes et à l'Agglo le renouvellement des instances décisionnelles et ce malgré une crise sanitaire qui aujourd'hui encore bouleverse le fonctionnement des institutions et plus largement la société toute entière. Malgré cela, nous sommes parvenus avec les partenaires à maintenir le calendrier de la programmation comme les années précédentes, à savoir la proposition de la validation de la programmation avant le 31 décembre de l'année qui précède sa mise en œuvre.

Cette programmation de l'AMI 2021 a évidemment intégré les priorités du Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR) qui prolonge le Contrat de ville jusqu'en 2022.

Les éléments de ce PERR nous ont permis de définir nos priorités avec ses 11 axes que sont :

- L'emploi et développement économique
- L'habitat, cadre de vie, GUSP et renouvellement urbain
- L'éducation
- La lutte contre le décrochage scolaire
- La promotion du lien social, du vivre ensemble et de la citoyenneté
- La prévention, la lutte contre l'inécurité et la promotion du respect du droit
- La culture
- La prévention et l'accès à la santé dans les quartiers prioritaires
- La lutte contre toutes formes de discriminations, contre les radicalisations, les violences et le harcèlement
- La promotion de la citoyenneté par le sport
- Le renforcement de l'inclusion numérique des habitants des quartiers prioritaires
- Et enfin la promotion de l'égalité filles/garçons.

Les porteurs de projets doivent apporter des réponses à ces enjeux en déposant des actions dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Politique de la ville.

Les actions sont instruites par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la CAMVS et les communes en Politique de la ville. Les actions retenues forment une programmation unique politique de la ville.

## Conseils citoyens

Les conseillers citoyens ont été associés à l'instruction des dossiers de la programmation 2021, émettant un avis consultatif pris en compte dans le cadre du comité de programmation. La réunion s'est tenue le 5 novembre 2020. Les bilans des actions Contrat de ville 2020 ont été présentés aux conseillers citoyens lors d'une réunion le 23 mars 2021.

Les conseillers citoyens seront davantage associés à la mise en œuvre des actions Contrat de ville. Dans le cadre du projet de territoire, les élu(e)s de la commission emploi, solidarités et mobilité ont proposé de relancer une dynamique de démocratie participative notamment en redynamisant les conseillers citoyens et en installant un Conseil Citoyen de l'intercommunalité.

## PLAN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La CAMVS a adopté en Conseil Communautaire le 23 juin 2016 le plan de lutte contre les discriminations, ainsi que la charte du collectif constitué sur le territoire par les partenaires associatifs et institutionnels. Pour atteindre cet engagement, la CAMVS souhaite faire vivre le plan de lutte contre les discriminations avec les élus et les partenaires du territoire en mettant en œuvre des actions concrètes pour agir efficacement contre les discriminations autour de quatre priorités :

- Plan de communication pour sensibiliser et conscientiser.
- Plan de formation.
- Accompagnement des victimes.
- Construire une fonction observatoire.

Plusieurs actions ont été réalisées en 2020 :

#### **Coordination collectif :**

La CAMVS a organisé trois réunions plénières (15 janvier-16 juin-30 septembre) pour présenter les actions lutte contre les discriminations et mettre en réseau les acteurs locaux.

#### **Jeux coopératifs :**

Le jeu coopératif « Objectif zéro discri : je joue, tu joues, nous jouons pour l'égalité » a été fabriqué par l'association Le pas de côté. Ce jeu a été réalisé avec le collectif d'acteurs locaux du territoire. Il permet de sensibiliser les jeunes et les adultes à des situations de discrimination rencontrées dans plusieurs thématiques : éducation, emploi, loisirs, logement, mobilité, santé, culture... Le jeu coopératif a été testé par l'association le 10 juillet auprès des jeunes du centre social de Ferrière-la-Grande et le 22 septembre avec les apprenants de l'association Mots et Merveilles. L'association Le pas de côté a animé des interventions avec le jeu coopératif pour des élèves des collèges Vauban et Coutelle de Maubeuge, les jeunes de l'École de la deuxième chance et les animateurs des maisons de quartier d'Hautmont.

#### **Evènements :**

En octobre, la CAMVS a participé aux Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM). Ces SISM avaient pour thème la santé mentale et les discriminations.

Une conférence sur le lien entre discrimination et santé mentale par d'Éric Verdier, psychologue communautaire, a été retransmise sur le Facebook de la CAMVS le 13 octobre.

Le travail sur les préjugés, les discriminations et la santé mentale sera poursuivi dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) co-porté par la CAMVS et le Centre Hospitalier Sambre-Avesnois (CHSA)

Le service Politique de la ville a sensibilisé aux discriminations les publics des structures médico-sociales (logement inclusif AFEJI et Groupe d'Échanges Mutuels). Ces structures sont situées en quartier Politique de la ville. Les informations sur les discriminations et l'accompagnement des victimes ont été présentées aux personnes présentes.

#### **Ressources :**

La CAMVS a fait l'acquisition de deux expos-quiz de l'association du Moutard « sports et discriminations » et « égalité filles-garçons parlons-en » Ces expositions seront des supports d'animation pour sensibiliser les jeunes des établissements scolaires, des services jeunesse ou des maisons de quartier.

#### **Formations :**

Les répliquants du collectif ont formé 26 ambassadeurs LCD :

- 3-10 février : 11 bénévoles et services civiques de l'association Mots et Merveilles-site de Maubeuge.
- 3-12 mars : 6 professionnels CAMVS-Nuits Secrètes-Bougez Rock-Sauvegarde du Nord, mairie de Feignies)
- 22 et 29 septembre : 9 professionnelles de l'APEI Les papillons blancs (responsable d'ESAT, éducatrices, assistantes sociales). L'APEI Les papillons blancs a déposé une action contrat de ville en lien avec cette formation pour continuer à sensibiliser les publics en situation de handicap sur le sujet des discriminations.

#### **Collectif LCD jeunes :**

Dans le cadre des Résidences d'Education Artistique (REA) de la CAMVS, Bilel ALLEM, artiste spécialisé dans le graff est intervenu auprès de 12 jeunes du service jeunesse de Feignies.

Ces jeunes ont été sensibilisés aux discriminations par le service Politique de la ville de la CAMVS. Ensuite Bilel Allem a travaillé sur la création d'affiches qui représentent des situations de discrimination. Bilel Allem va utiliser les dessins des jeunes pour produire une exposition 22 octobre : sensibilisation LCD des jeunes de l'École de la deuxième chance par le service Politique de la ville CAMVS.

#### **Sensibilisations des agents de la CAMVS :**

Un plan de sensibilisation à la lutte contre les discriminations est destiné à tous les agents de la CAMVS. A ce jour, plus de 150 agents ont été sensibilisés par le service Politique de la ville. Ces sensibilisations obligatoires seront à nouveau programmées en 2021.

#### **Perspectives :**

- Etude de faisabilité sur la création d'une Maison de l'égalité et de la citoyenneté.
- Evaluer le plan lutte contre les discriminations 2015-2020 et proposer une nouvelle stratégie 2021-2026.
- Création d'un site internet du collectif lutte contre les discriminations.
- Prendre en compte davantage le champ du handicap.
- Continuer la réalisation de testing.
- Créer un escape-game sur le harcèlement lié à l'homophobie

## ETUDE SUR L'ACCÈS À L'EMPLOI PAR LA MÉTHODE DU TESTING

Dans le cadre du contrat de ville 2020, une étude sur l'accès à l'emploi par la méthode du testing a été financée à hauteur de 16 000 euros par l'Etat et de 4 000 euros par la CAMVS.

Les testing permettent de mesurer les différences de traitement entre un candidat de référence et des candidats potentiellement discriminés.

L'étude a été dirigée par Yannick L'Hority, professeur et directeur de la Fédération de Recherche « Théorie et Evaluation des Politiques Publiques » à l'université Gustave Eiffel de Marne-la-Vallée.

Entre fin septembre et fin octobre, des candidatures spontanées ont été envoyées à 1 000 entreprises du Sambre-Avesnois. Le choix a été fait de retenir un domaine d'activité en tension, présent dans la plupart des entreprises : l'administratif.

Chaque entreprise a reçu deux candidatures fictives : celle d'un candidat de référence et une autre semblable, sauf sur deux caractéristiques qui étaient le lieu de résidence (adresse située en quartier Politique de la ville) ou l'origine du candidat suggérée par son nom de famille. Les profils des candidats se distinguaient par leur sexe, ce qui a permis d'identifier les différences d'exposition aux discriminations pour les hommes et les femmes.

Principaux résultats :

- Il n'y a pas de différence selon l'origine dans cette étude.
- Un effet lié au quartier Politique de la ville est observé avec un impact différent selon le genre.
- Les hommes en quartier Politique de la ville sont davantage discriminés que les hommes hors quartier Politique de la ville.
- Au contraire, les femmes en quartier Politique de la ville sont plus avantagées que les femmes hors quartier Politique de la ville.

Attention : Pour analyser les résultats, il faut prendre en compte la situation économique actuelle et les taux de réponses des entreprises assez faibles dans cette étude. L'étude sera présentée aux conseillers citoyens afin qu'ils puissent réagir par rapport aux résultats et apporter leur expertise d'habitants.

## EGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'égalité femmes-hommes est une des priorités transversales du Contrat de ville de la CAMVS. Cette priorité a été réaffirmée dans le protocole d'engagements renforcés et réciproques qui prolonge la durée du Contrat de ville jusqu'à fin 2022. L'égalité femmes-hommes doit donc se traduire par des actions concrètes en direction des habitants. Pour répondre à cet enjeu, la CAMVS a missionné le CORIF (Conseil Recherche Ingénierie Formation pour l'égalité femmes – hommes) pour qualifier les acteurs du territoire et élaborer un plan

d'actions en faveur des femmes et des hommes. Cet accompagnement est cofinancé par la CAMVS et l'État.

La qualification des acteurs et le plan d'actions vont permettre d'alimenter la démarche de Lutte Contre les Discriminations engagée par la CAMVS.

Le CORIF a réalisé pour 17 partenaires (associations, mairies, établissements scolaires) deux sessions de formation à distance sur l'égalité femmes-hommes et des modules d'approfondissement sur l'élaboration de budgets intégrant le genre et la construction d'une ville égalitaire.

Ces sessions ont permis d'aborder les notions d'égalité, mixité, parité, discrimination, équité, mais aussi les stéréotypes, l'évolution de la loi, les chiffres et constats locaux, les inégalités femmes-hommes au quotidien dans le cadre de l'éducation et l'orientation, l'accès à l'emploi et l'entreprise, la santé, la sphère domestique, le sport et les loisirs. Une journée d'échanges sur l'égalité femmes/hommes a été organisée par le CORIF le 4 décembre en visio-conférence avec les partenaires formés sous la forme d'un hackathon. Les partenaires vont proposer des actions à intégrer au plan d'actions en faveur des femmes et des hommes. Les services de la CAMVS (Politique de la ville, Renouvellement urbain, Culture, Développement économique, Santé...) ont également été associés à l'élaboration de ce plan lors de rencontres avec le CORIF.

Dans le cadre de l'accompagnement du CORIF, une formation égalité femmes-hommes a concerné 14 élu(e)s lors de deux soirées, le 25 novembre et le 9 décembre.

Les points suivants ont été abordés :

- égalité, mixité, parité, discrimination, équité : de quoi parle-t-on ?
- les stéréotypes et les discriminations
- la construction historique des inégalités : l'évolution de la loi
- l'analyse de pratiques et proposition d'actions pour alimenter le plan

Des modules d'outillage ont été organisés par le CORIF afin d'accompagner les publics. Ils seront proposés au regard des besoins identifiés lors de la session de base. Parmi les thématiques proposées :

- accompagner les femmes en insertion dans l'articulation entre la reprise d'une activité professionnelle et leur vie familiale
- favoriser l'élargissement des choix professionnels des publics en direction des secteurs porteurs du territoire
- sensibiliser les plus jeunes aux stéréotypes de genre grâce à la littérature de jeunesse
- animer des sensibilisations aux stéréotypes de genre auprès des ados

Le Conseil Communautaire a adopté son plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les quartiers Politique de la Ville le 18 mars 2021 autour de plusieurs priorités :

- la signature de la charte européenne pour l'égalité

- entre les femmes et les hommes dans la vie locale,
- la sensibilisation des plus jeunes à l'égalité entre filles et garçons,
- l'empowerment (le pouvoir d'agir),
- favoriser l'emploi des femmes,
- l'appropriation de l'espace et des équipements publics,
- le renforcement de l'égalité femmes-hommes dans les actions contrat de ville

## PROROGATION PAR AVENANT DE LA CONVENTION RELATIVE À L'UTILISATION DE L'ABATTEMENT TFPB

Les organismes HLM signataires du Contrat de ville et possédant des logements situés dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville bénéficient d'un abattement de 30% de la base d'imposition à la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) du patrimoine concerné, pour les impositions établies au titre des années 2016 à 2020.

En contrepartie, ces organismes entreprennent des actions visant à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires et transmettent annuellement aux signataires du Contrat de ville les documents justifiant du montant et du suivi des actions entreprises.

Une convention-cadre dite « d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties » a été conclue pour 5 ans à l'échelle du Contrat de ville, entre l'État, l'EPCL, les communes et les organismes HLM, afin de définir la méthodologie d'élaboration des diagnostics et programmes d'actions, ainsi que le suivi et l'évaluation de la démarche d'ensemble ;

Ladite convention prend un terme au 31 décembre 2020.

En novembre 2017, suite au discours du Président de la République à Tourcoing, une mobilisation nationale a été lancée pour les habitants des quartiers prioritaires en Politique de la ville.

En avril 2018, suite au rapport de Jean Louis Borloo sur le « vivre ensemble », 3 volets opérationnels ont été définis :

- Le volet « collectivités territoriales « pacte de Dijon » - avril 2018
- Le volet « entreprises » matérialisé par le Pacte (pacte avec les QPV pour toutes les entreprises).
- Le volet « associations » matérialisé par le partenariat national avec les associations pour la cohésion des territoires

Il a alors été acté la prolongation des contrats de ville jusqu'en décembre 2022, prorogation matérialisée par la validation d'un Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés validé par le Comité de pilotage Politique de la Ville de la CAMVS le 12 juillet 2019.

Il convient à ce titre de proposer un avenant à la convention cadre liée à l'Abattement de la

Taxe Foncière pour les Propriétés Bâties pour sa continuité jusqu'au terme du Contrat de ville.

Cet avenant sera annexé au Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés signé en 2019.

## ATELIERS DE LA RÉUSSITE

La Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre (CAMVS) a mis en place avec l'État le dispositif Ateliers De la Réussite (ADR).

Ce dispositif a fonctionné pendant 11 années. Il consiste à mobiliser, sur une année scolaire, les équipes éducatives, les entreprises, les associations et les familles autour de la question de l'orientation scolaire et professionnelle de leurs publics, dont certains sont repérés en situation de décrochage scolaire ou risquant de l'être.

Pour l'année 2020, 6 établissements avaient déposé un projet, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les éléments descriptifs des projets :

Etablissement scolaire	Intitulé de l'action	Coût de l'action	Part à charge CAMVS	Part à charge Etat	Autre financement (éducation nationale, ARS)
Collège Coutelle Maubeuge	Maquette du char Renault FT17	4 000	1 750	1 750	500
ESAT Ateliers du Val de Sambre	Protège ton environnement, viens découvrir les métiers du développement durable	4 100	2 000	2 000	100
Collège Notre Dame de Grâce	Portraits de professionnels de la Santé	3 210	1 155	1 155	900
Collège Eugène Thomas Jeumont	De l'objet aux métiers via les filières technologiques	5 610	2 000	2 000	1 610
Collège Jules Verne Maubeuge	Découverte du monde professionnel et les métiers de l'artisanat.	4 000	2 000	2 000	0
IME Jeumont	A la découverte des métiers de l'Art	2 032	1 016	1 016	0
<b>Total</b>		<b>22 952</b>	<b>9 921</b>	<b>9 921</b>	<b>3 110</b>

En raison de la COVID-19, les établissements scolaires ont été fermés en partie et ont tout de même réalisés quelques sorties :

- ESAT Ateliers du Val de Sambre : Visite de la déchetterie, Visite d'Auchan Louvroil, Service Politique de la ville de la CAMVS
- Collège Eugène THOMAS : Lycée Pierre Forest et lycée Lurçat, IUT de Valenciennes, Forum Maker Faire, Visite de l'entreprise Phénix et Cité des Géométries
- Le lycée Notre Dame de Grâce : Association Arts et Travaux, Polyclinique du Val de Sambre, Théâtre du Manège, ISL Institut Social de Lille et ESTS Ecole Supérieure de Travailleur Social
- Collège Coutelle : Visite du Fort de LEVEAU, Gare Numérique de Jeumont, Sortie Place Vauban, Association KORZENIOWSKI
- IME Jeumont : Artisalex à Féron, Tailleur, sculpteur à Bellignies, Menuisier Ebéniste à Grand-Fayt, Mus verre à Sars poterie, Musée Archéologique de Bavay, Musée de Valenciennes

L'action malgré les contraintes de la COVID-19 a touché près de 75 enfants et usagers des établissements spécialisés.

Le dispositif Atelier de la Réussite est reconnu mais tend à devenir pour certains établissements une action récurrente, avec une variabilité dans la qualité des actions proposées et parfois une absence ou insuffisance de contacts avec les entreprises.

Le dispositif dans sa formule actuelle est arrivé à ses limites et la CAMVS souhaite donner un nouveau souffle dans la découverte des métiers et la relation avec les établissements scolaires dans le but d'être davantage au contact des entreprises.

Un nouveau dispositif ou projet sous l'appellation : « Mon Avenir en Main » pourrait se mettre en place avec une maîtrise et davantage porté par la CAMVS.

L'action continuera de cibler prioritairement les publics des QPV dans le cadre de la Politique de la ville, toujours en relation avec les établissements scolaires du territoire.

« Mon Avenir en Main » devra mobiliser les partenaires du développement économique et les établissements scolaires du territoire.

## L'ÉVALUATION

La Loi Lamy rend obligatoire l'évaluation du Contrat de ville et précise que les contrats de ville fixent :

- Les moyens de l'ingénierie pour l'élaboration, la conduite et l'évaluation du contrat de ville.
- Les indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus.
- Des indicateurs et éléments d'appréciation qualitative.

Le Décret du 03 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la ville précise que dans les communes et EPCI signataires du Contrat de ville, les instances décisionnelles doivent débattre et délibérer sur le rapport annuel. Les Conseils Citoyens présents sur les territoires sont consultés en amont sur le projet de rapport.

En 2015, une fiche bilan a été travaillée en comité technique de façon à solliciter chaque opérateur sur des indicateurs de mise en œuvre plus précis.

Avec le soutien de l'ADUS, la CAMVS élabore un rapport annuel sur la base des fiches bilans.

Avec le soutien de l'Etat, la CAMVS fait appel à un consultant pour l'élaboration de l'évaluation intermédiaire du Contrat de Ville.

Après consultation, le cabinet ENEIS est retenu pour l'élaboration de l'évaluation intermédiaire du Contrat de ville.

Les objectifs de la démarche étaient d'évaluer le contrat de ville 2015-2020 selon les axes suivants :

- Les évolutions du contexte sur lequel s'appuient les orientations du PTCS
- La mise en œuvre et les résultats du Contrat de Ville : analyser les réalisations, et les confronter aux objectifs initiaux
- Le fonctionnement et l'impact du Contrat de Ville en matière d'ingénierie, de gouvernance et de

- mobilisation des politiques publiques
- La mise en place des Conseils Citoyens

Et d'émettre des préconisations d'actualisation du Contrat de ville et du PTCS et sur :

- Le cadre stratégique et la définition de la programmation
- Le suivi des réalisations et la mise en œuvre de la programmation
- L'ingénierie et le pilotage du Contrat de Ville
- L'installation et la structuration des Conseils citoyens

L'évaluation intermédiaire a défini des chantiers prioritaires pour la suite du Contrat de ville présentés et validés en COPIL le 4 juillet 2018 :

- Clarifier le rôle et les attendus des référents communaux et des chargés de mission CAMVS
- Poursuivre le travail d'identification du droit commun
- Clarifier la stratégie partenariale du Contrat de ville et favoriser sa mise en œuvre par les porteurs de projets
- Accompagner la redynamisation des Conseils Citoyens
- Définir un processus d'évaluation finale, d'harmonisation / évolution des outils et d'accompagnement à la montée en compétences des porteurs de projets.
- Développer une démarche d'observatoire sur les quartiers.

Ces priorités ont servi de base à la réunion de travail partenariale sur la révision du Contrat de ville du 17 juin 2019 à la Gare numérique de Jeumont.

La CAMVS est pilote du Contrat de Ville 2015-2020 du territoire, prolongé jusqu'en 2022 avec le protocole d'engagements renforcés et réciproques.

La CAMVS a sollicité dans le cadre de la programmation unique 2021 un accompagnement à l'élaboration de l'évaluation finale du Contrat de Ville 2015-2020 et du protocole d'engagements renforcés et réciproques qui proroge ce dernier au 31 décembre 2022.

La CAMVS sera accompagnée pour l'animation et la rédaction de l'évaluation finale par un cabinet de consultants.

Cette évaluation se décompose en quatre parties :

- Analyse de l'évolution du contexte dans lequel s'inscrivent les orientations du Contrat de ville.
- Suivi et impact des actions réalisées au titre du contrat de ville.
- Évaluation de la plus-value du Contrat et du protocole d'engagements en matière de gouvernance, d'ingénierie et de mobilisation des politiques publiques.
- Préconisations pour la prochaine contractualisation.

## C) ACTIONS CULTURELLES

### INTRO COVID

En 2020, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a engendré deux périodes de confinement :

- du 17 mars à 12 h au 11 mai 2020 (non inclus, soit 1 mois et 23 jours)
- du 30 octobre au 15 décembre 2020 (non inclus, soit 1 mois et 14 jours)

Ces deux périodes nous ont conduit à une obligation de fermeture de La gare numérique. De ce fait, plus aucune activité n'a été accueillie, que ce soit celles des associations occupant nos locaux à l'année ou les projets menés par le service Culture de la CAMVS. Même si les déconfinements successifs nous ont permis de reprendre une activité, celle-ci fut en majeure partie partielle, cadrée par des règlements visant à endiguer la pandémie sévissant.

Le service Culture a dû adapter sa manière de travailler à la situation et certains projets se sont vus remaniés (Holiday Camps, résidence d'artistes...). D'autres ont, quant à eux, été suspendus faute de pouvoir pour leur mise en place (ex : Ecole et cinéma, CLEA, programmation culturelle...).

Prenant cette contrainte de la pandémie comme une opportunité pour mener une réflexion sur de nouvelles stratégies pour développer la culture sur l'ensemble du territoire, le service culture de la CAMVS a mis en place de nouveaux projets afin d'élargir son champ d'action, en l'occurrence, amener davantage d'activités culturelles dans les communes rurales, lier le populaire à la découverte dans le but d'initier et de fidéliser de nouveaux publics à la thématique de la culture.

L'année 2020 a également été marquée par les élections municipales engendrant un renouvellement partiel de l'équipe des élus de la CAMVS. De nouvelles lignes directrices ont ainsi vu le jour s'inscrivant dans une volonté d'améliorer le service rendu au public.

### RÉSIDENCES D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

La résidence-mission repose sur la pleine disponibilité, durant quatre mois, d'un artiste positionné de manière centrale sur un territoire donné. Elle repose aussi sur une diffusion intensive, à travers ce territoire, d'une part représentative de l'œuvre déjà accomplie et disponible de l'artiste-résident (spectacle, exposition, concert...).

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit, plus précisément de s'engager artistiquement dans une démarche d'expérimentation à des fins d'éducation artistique, donnant à voir et à comprendre, de manière innovante, la recherche qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il ou elle met en œuvre. Les résidences d'éducation aux médias et à la liberté d'expression, sur un mode opératoire proche, permettent d'aborder ces domaines, de laisser une libre parole aux participants, de les faire s'interroger

sur la liberté d'expression, tout en braquant le projecteur sur la réalité des métiers de l'information.

### Les résidents 2020 :

Remi Guérin (photo), Guillaume Bouvy (journalisme/média), Collectif Machine Sauvage (art numérique), Bilel Alem (Illustration / Street Art)

Les résidences ont démarré de façon échelonnée entre janvier et février pour être interrompues par le confinement en mars. Quelques projets et actions ont pu être mis en œuvre avant l'arrêt avec des établissements scolaires et acteurs associatifs du territoire.

Lorsque cela a été possible, le lien entre le résident et les groupes d'usagers ont été maintenus à distance, certains travaux entamés avant la coupure ont été achevés en fin d'année scolaire. Les résidents ont également animé une page facebook dédiée en y proposant certains de leurs travaux et en incitant à une participation à distance. Cette proposition n'a pas été satisfaisante pour remplacer un projet où le face à face humain est primordial.

- Publics : écoles, collègues, lycées, équipes éducatives, structures d'accueil, associations et habitants CAMVS...
- 115 000€ (dont 45 000€ DRAC)

### ÉCOLE ET CINÉMA 2020

L'Agglo s'investit depuis de très nombreuses années dans l'éducation à l'image et déploie localement le dispositif national « École et Cinéma ». Cela concerne chaque année 100 classes, soit plus de 2 500 élèves des écoles primaires et maternelles (à partir de 3 ans). Des établissements scolaires supplémentaires participent librement à l'action.

Cette opération offre à découvrir un panel d'œuvres cinématographiques issues du patrimoine mondial, de formes et genres divers et du répertoire. Les films sont vus en salle sur grand écran. Certains dans leur version originale sous-titrée. L'action est menée en étroite collaboration avec les écoles du territoire. La CAMVS, particulièrement investie dans le champ de l'éducation artistique et culturelle, apporte des moyens supplémentaires dans cette action et prend à sa charge la formation des professeurs, les transports des élèves, et participe à hauteur d'1€ par entrée au cinéma. Elle apporte un soutien à la fréquentation des salles de cinéma locales en format les spectateurs de demain. Parmi les films programmés ces dernières éditions : Mon voisin Totoro, Les vacances de M. Hulot, Ma vie de courgette, Max et les Maximonstres...

- Fréquentation : 2 500 élèves / 7 000 entrées en salle
- 4 circonscriptions Éducation Nationale participent
- Une présence de 40 à 60 professeurs lors des formations.
- Prise en charge de la CAMVS des transports, des formations et d'1€ par entrée et par film. Prix négociés à 2,5€
- Budget : 30 000€/an

## HOLIDAY CAMPS 2020 : DU 15 JUILLET AU 15 AOÛT 2020

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle de la CAMVS, les élus de l'Agglomération ont souhaité mettre en œuvre des projets d'éducation artistique de proximité à destination de l'ensemble de la population.

Affichée comme « la culture partout et pour tous », ces actions se traduisent par la mise en place d'animations au plus près des habitants. La crise liée au Covid-19 impactant socialement les populations, la proposition de mettre sur pied une action durant l'été permettant de favoriser l'expression artistique, de renouer des liens entre les habitants, de recréer des aventures humaines sur le territoire, a semblé naturelle.

C'est dans cette perspective que nous avons proposé pour cette année 2020, la reconduction de l'action Holiday Camps.

Imaginée autour des pratiques amateurs et de temps événementiels, dans les communes rurales comme urbaines, Holiday Camps s'est concrétisé sur des ateliers thématiques dédiés à :

- la musique
- le cirque
- le stop motion
- les arts vidéo
- la danse
- les percussions du monde
- le théâtre d'improvisation
- les arts culinaires

Plus de 70 ateliers ont été organisés sur le territoire pour plus de 140 heures d'intervention.

Plus de 1 000 jeunes de 6 à 17 ans ont pu découvrir des activités innovantes et fabriquer collectivement des histoires pour leur été.

- 17 communes de l'Agglomération ont répondu présents à l'organisation de ces Holiday Camps dans un contexte sanitaire fragile : Assevent, Bachant, Boussois, Colletet, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite, Leval, Aulnoye-Aymeries, Hautmont, Jeumont, Louvroil, Marpent, Neuf-Mesnil, Pont-sur-Sambre, Rousies, Villers-Sire-Nicole, Saint-Rémy-du-Nord
- Action financée par la CAMVS (30 000€), la CAF (43 700€) pour un total de 73 700€

## LA FABRIQUE CRÉATIVE

Il s'agit d'un espace de type FABLAB où toute une série d'appareillages dernier cri (imprimante 3D, découpe Laser, CNC, robots etc.) est mise à disposition des publics afin de favoriser leur appropriation au plus grand nombre.

C'est un espace de mixité sociale au sein duquel sont proposés des ateliers de sensibilisation, de formation et d'expérimentation aux outils numériques. Que les usagers soient initiés ou complètement novices,

la fabrique créative se veut être un espace de rencontre et de dialogue prônant l'apprentissage par les pairs.

En 2020, le Fablab s'est décentralisé en participant notamment à la semaine des maths en mars : atelier « apprenez le code grâce aux jeux vidéo ». Plus de 500 collégiens ont fréquenté la salle Strauh à Maubeuge pour cet événement.

1 500 masques sanitaires ont été produits pour aider à surmonter la première vague de Covid.

Une quinzaine de soutiens à la mise en place d'outils pour les visio ont été réalisés durant cette période. Ceux-ci ont permis de garder le contact avec les familles.

## GARE À VOUS !

La situation sanitaire 2020 n'a pas permis d'imaginer cet événement.

## LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

La Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre apporte un soutien important à la vie associative locale ; c'est un constat régulièrement partagé et observé dans l'histoire de l'intercommunalité. Le volet culturel des subventions représente 1 254 000€ en 2020.

Si ce soutien a évolué au fil du temps, que l'on raisonne en termes financier ou de projet, on observe aussi que l'action des associations les plus anciennes est le résultat d'un dialogue suivi avec les services de l'intercommunalité. Dans certains cas, des projets ou événements tels que le Festival des Nuits Secrètes ont été portés à l'origine par l'EPCI.

Les financements publics cumulés, et notamment le soutien constant des collectivités locales (villes et interco) ont été profitables pour la professionnalisation des structures et de leurs permanents, la pérennisation et la qualification de leurs projets. L'année 2020 étant une année très particulière en termes d'actions concrètes, la CAMVS a souhaité maintenir 100% des financements inscrits au BP et dans les demandes déposées.

En 2020, les associations ci-dessous ont été soutenues :

### CCT Le Manège :

Diffusion des arts vivants / médiation culturelle / Festival Via et les Folies / accueil de résidences / actions jeune public

### Secteur7 :

Développement des cultures urbaines sur le territoire CAMVS (plan intercommunal) / École de danse / Accompagnement des groupes amateurs / Temps forts / Festival Sweet n'Street / Sports Urbains / médiation

## Bougez Rock :

Tremplin l'Ascenseur / Animation du Labo / Locaux de répétition / Accompagnement de groupes amateurs / Médiation / Chorales / Orchestre transmusical (POP) / Sensibilisation / médiation / projets transversaux et intergénérationnels / résidences de création

## Les Nuits Secrètes :

Festival Les Nuits Secrètes / Accompagnement de groupes amateurs / résidences de création / locaux de répétition / ateliers de pratique musicale / enregistrements / médiation / Chorale Papy's & mamys /

## Canal FM :

Diffusion radiophonique / relai des informations locales sur le sud du département

## Idem+Arts :

Développement des arts plastiques contemporains / ateliers de sensibilisation et de pratique / résidences d'artistes / expositions

## Compagnie du Théâtre de Chambre :

Ateliers de pratique théâtrale / résidences / créations / gestion participative du 232U / diffusion des créations de la compagnie

## Harpe en Avesnois :

Organisation du festival de Harpe / organisation d'un master class annuelle avec des musiciens internationaux

## Mots et merveilles :

Association lutte contre l'illettrisme

## VIE DE LA GARE

Pour l'année 2020, on dénombre en termes d'utilisation de la Gare :

1 683 temps différents de pratique et de manifestations  
Représentant 6 527 heures d'utilisation de la Gare

Parmi les plus marquantes :

- Auditorium : 50 manifestations en 2020
- Plateau de tournage : 31 manifestations en 2019
- Salle des pas perdus : 40 manifestations en 2019
- 25 journées dédiées à Démon

+ de 22 000 personnes ont fréquenté la Gare en 2020

Les structures présentes de manière permanente  
Les mises à disposition à titre gracieux :

- Les peintres et sculpteurs de Sambre Avesnois : activité de peintures, dessin et sculptures les mercredi, jeudi, vendredi après-midi et samedi matin en salle d'arts plastiques (195 occurrences de mise à disposition pour l'association)
- Les fuseaux du Val de Sambre : activité de dentelles aux fuseaux, chaque mardi après-midi en salle d'arts plastiques (39 occurrences de mise à disposition pour l'association)

- AS Gym Danse Jeumont Colleret : enseignement de la danse enfants et adultes. Modern'Jazz, contemporain, classique et divers danses lundi, mardi, vendredi soir et mercredi après-midi en salle de danse (156 occurrences de mise à disposition pour l'association)
- Gym Santé : activité de gymnastique à un public senior. Les mardi et vendredi matin en salle de danse. (77 occurrences de mise à disposition pour l'association)
- Othentik 59 : enseignement de la danse urbaine chaque jeudi soir en salle de danse.
- Théâtre de la tour : répétition de théâtre visant à la présentation d'une pièce annuelle, chaque vendredi soir à l'auditorium.
- École municipale de Musique de Jeumont : enseignement du solfège et de la pratique d'instruments au sein des studios de musique, du lundi au samedi (590 occurrences de mise à disposition pour l'école de Musique)
- Club Jupiter : réunion professionnelle de chefs d'entreprises jeumontois le troisième vendredi de chaque mois en salle création image.

Les coproductions pour soutien à projet des associations culturelles subventionnées :

- Bougez Rock : répétition de la chorale Juke Vox chaque mardi soir en salle de répétition (34 occurrences de mise à disposition pour l'association)

## LES ACTIONS DÉVELOPPÉES HORS PROJET DE TERRITOIRE

### Cinéma Plein-air

La CAMVS a décidé la reprise des séances estivales de cinéma en plein air en s'accordant des escales dans les espaces caractéristiques du Val de Sambre. Aussi, la possibilité est offerte gratuitement aux habitants de profiter d'une séance sous les étoiles, dans les mêmes conditions que dans une salle de cinéma. L'occasion aussi est donnée aux habitants de s'exprimer sur la programmation des films au travers de leurs représentants dans les conseils citoyens. Lors de la séance, les communes organisatrices mettent en place des animations diverses pour compléter la fête : spectacles, restauration, après-midi de jeux, etc.

- Les séances se sont déroulées à Colleret (13 juillet) et Bachant (8 août).
- Le nombre de séances devrait doubler en 2021
- Budget de 5 000€

## D) SPORT

### Piscines

Total des entrées dans les 4 piscines intercommunales du territoire pour l'année 2020 :

90 473, réparties de la manière suivante :

- 44 393 entrées scolaires
- 1 381 entrées des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- 3 634 entrées Comités d'Entreprise
- 9 305 entrées d'animations
- 28 748 entrées publiques
- 3 012 entrées leçons

Budget fonctionnement des piscines 2 735 016,34€  
(sans déduire les recettes) ou 2 205 940,62€  
(après déduction des recettes) / masse salariale  
1 872 444,22 €

## E) ENFANCE ET JEUNESSE

### Micro-crèche

- Capacité 10 places, accueil de 2 mois 1/2 à 3 ans révolus.
- Coût : 185 707,66 € dont 48 055,24 € TTC de subvention CAF.
- 26 enfants inscrits sur 189 jours et 18 500 heures d'ouverture

### Accueils de loisirs

Principalement destinés aux habitants des communes rurales, accueillent les enfants de 3 à 16 ans.

#### Février

- ALSH Vieux Mesnil : 24 enfants de plus de 6 ans et 15 enfants de moins de 6 ans.
- ALSH Villers Sire Nicole : 32 enfants de plus de 6 ans et 16 enfants de moins de 6 ans.

#### Avril

- Annulés en raison de la crise sanitaire

#### Juillet

- ALSH Colleret : 28 maternels en juillet 2020 de 3 à 6 ans (avant l'entrée en CP).
- ALSH Villers-Sire-Nicole : 62 enfants en juillet 2019 de 6 à 16 ans.
- ALSH Ferrière-la-Petite : 72 enfants en juillet 2019 de 6 à 16 ans.

#### Octobre

- Neuf-Mesnil : 21 enfants de plus de 6 ans et 7 enfants de moins de 6 ans.

Coût : 100 735,06 € TTC dont 12 868,13 € € TTC de subvention CAF.

### Soutien aux associations

Les associations qui ont reçu un soutien financier sont les suivantes :

- Allo Nounou Ici Bébé : 8 000 €
- Association sportive Aulnoye basket : 120 000 €
- Groupe des Associations de l'aérodrome Maubeuge/ Élesmes : 18 400 €
- Handisport basket Aulnoye : 15 000 €
- Promotion de la santé : 30 000 €
- Sambre Avesnois Handball (SAHB) : 120 000 €
- Ping-Pong club de Jeumont : 15 000 €
- Union Sportive Maubeugeoise basket-ball : 60 000 €
- ESA59 subvention exceptionnelle : 5 000 €
- USM Basket subvention exceptionnelle : 5 000 €

## ADMINISTRATION ET SERVICES SUPPORTS



ADMINISTRATION GÉNÉRALE / ADMINISTRATION JURIDIQUE  
/ RESSOURCES HUMAINES / GESTION DU PARC AUTOMOBILE  
/ MAINTENANCE DES BÂTIMENTS ET ENTRETIEN DES ZONES  
D'ACTIVITÉS / COMMUNICATION / DSI / COMMISSION  
COOPÉRATION ET ÉQUITÉ TERRITORIALE

## A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rédaction et traitement – avec service juridique - de :

- 300 délibérations du Conseil Communautaire,
- 14 délibérations du Bureau communautaire,
- 422 décisions,
- 85 arrêtés,
- 98 certificats administratifs,
- 230 contrats et conventions rattachés aux délibérations
- 179 contrats, conventions et avenants rattachés aux décisions.

Organisation de 4 Bureaux Communautaires et 5 Conseils Communautaires

93 sinistres traités pour 2020 dont 43 déclarés

200 aller-retours en Sous-Préfecture (estimation)

100 aller-retours en perception (estimation)

Près de 25 000 kms parcourus par les apparitrices (Annexes, Communes, Sous-préfecture, Perception...)

## B) AFFAIRES JURIDIQUES

- Environ 3 000 conseils juridiques apportés
- 25 contentieux
- Plus de 100 soutiens juridiques apportés aux communes membres de la CAMVS
- 89 rédactions, gestion et suivi de baux
- 80 dossiers de mutations foncières gérés : dont 34 acquisitions, 32 ventes et 14 servitudes
- 20 dossiers d'expulsion des gens du voyage
- 11 certificats électroniques

## C) RESSOURCES HUMAINES

### EFFECTIF ET MASSE SALARIALE

398 agents au 31 décembre 2019, répartis de cette manière :

- 333 fonctionnaires (83,7%),
- 31 agents contractuels n'occupant pas un emploi permanent (7,8%),
- 22 contractuels occupant un emploi permanent (5,5%),
- 12 autres (2 apprentis, 5 contrats aidés, 5 activités...) (3%).

Le budget primitif 2019 de la CAMVS est constitué de 3 budgets distincts :

- Le budget général de 14 138 828,51 €
- Le budget assainissement de 2 418 948,06 €
- Le budget eau de 126 300,43€
- -> Budget total de 16 684 077,00 €.

En 2019, la CAMVS a employé 15 agents en situation de handicap. Les passations de marché avec des établissements de travail protégé ont permis à

l'agglomération de satisfaire, une nouvelle fois, à son obligation d'emploi :

- Taux d'emploi direct : 3,5%,
- Taux d'emploi légal : 6,43%.

En 2018, la CAMVS a employé (pas forcément présents au 31/12/2018) :

- 190 hommes et 143 femmes fonctionnaires
- 27 hommes et 26 femmes contractuels

### RÉPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE AU 31/12/2019

2,3% ont 25ans ou moins (9 agents)  
 21,8% ont entre 26 et 35 ans (87 agents)  
 29,4% ont entre 36 et 45 ans (117 agents)  
 29,6% ont entre 46 et 56 ans (118 agents)  
 16,9% ont 57 ans et plus (67 agents)

### RÉPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE ET PAR SEXE

2% d'hommes (8 agents) et 0,3% (1 agent) de femmes ont 25 ans ou moins

9% d'hommes (36 agents) et 12,8% de femmes (51 agents) ont entre 26 et 35 ans

16% d'hommes (64 agents) et 13,4% de femmes (53 agents) ont entre 36 et 45 ans

19,3% d'hommes (77 agents) et 10% de femmes (41 agents) ont entre 46 et 56 ans

9,5% d'hommes (38 agents) et 7,4% de femmes (29 agents) ont 57 ans et plus

### FORMATIONS

Nombre total de jours de formation : 1 155

Nombre total d'agents formés : 266

- Catégorie A : 29
- Catégorie B : 48
- Catégorie C : 183
- Emplois aidés : 6

### RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE :

- Administrative : 79 agents
- Technique : 154
- Animation : 4
- Sportive : 18
- Médico sociale : 2
- Contrats aidés : 9

Nombre moyen de jours de formation par agent formé : 4 jours

Pour un budget total en 2019 de 114 150€ + 76 050€ cotisation C.N.F.P.T

Dépense moyenne par an et par agent : 453€

## ORGANISMES FORMATEURS

- CNFPT (au titre de la cotisation obligatoire) : 623 jours
- Collectivité : 240 jours
- Autres organismes : 292 jours

## TYPES DE FORMATION

- Préparation aux concours et examens d'accès à la FPT : 126 jours de formation soit 26 agents
- Formation prévue par les statuts particuliers (professionnalisation et intégration) : 366 jours de formation
- Formation de perfectionnement : 663 jours de formation

## FORMATIONS INTERNES

183 agents formés

## SERVICE QHSE 2020

### CHSCT :

Pas de réunions du CHSCT réalisées. Suite à la pandémie, des réunions régulières ont été organisées avec la Direction générale pour tenir informés les syndicats de la situation par rapport à la COVID-19 (à minima une réunion toutes les 2 semaines jusque septembre 2020)

1 visite de sites organisée et effectuée avec les membres du CHSCT (Gare Numérique). La pandémie a stoppé brutalement les autres visites en 2020.

### Défibrillateurs :

Au 31 décembre 2020 :

- 23 défibrillateurs installés dans les bâtiments de la CAMVS.
- 1 Défibrillateur vandalisé au niveau du Pôle accueil
- Achat d'électrodes de remplacement et maintenance pour une valeur de 800€

### Produits pharmaceutiques

Au 31 décembre 2020, le service QHSE a renouvelé les stocks de produits pharmaceutiques dans les trousse de secours sur l'ensemble des sites pour une valeur de 1 438€.

### Sièges Ergonomiques et repose-pieds

4 sièges ergonomiques et repose pieds distribués aux agents qui en avaient fait la demande à travers des certificats médicaux.

### Distribution Eau 2020

504 packs d'eau distribués aux agents de la CAMVS et cela même en dehors de la période de veille caniculaire obligatoire instaurée par la réglementation. Ce qui représente 4 536 litres d'eau

distribués.

### DATI :

Au 31 Décembre 2020, nous avons renouvelé pour 2021 l'abonnement de 30 DATI pour doter les agents de la CAMVS travaillant seuls sur certains sites. Ce qui équivaut à un investissement de 15 000€ pour 12 mois d'abonnement. Ces DATI sont en service auprès des agents préalablement identifiés dans chaque service.

## AUTRES ACTIVITÉS

- Réalisation d'un bilan qualité de l'air dans les piscines de la CAMVS
- Suivi des commissions de sécurité pour le compte de la CAMVS
- Conseils auprès des collectivités membres de la CAMVS pour la partie prévention des risques
- Mise à disposition d'agents SSIAP pour couvrir certains événements dans le cadre de la mutualisation des activités avec les communes membres de la CAMVS
- Mise en place et organisation du travail auprès des services suite à la pandémie COVID
- Mise en place de référents COVID pour le compte des services administratifs, techniques de la CAMVS. Un référent COVID pour les entreprises extérieures et chantiers extérieurs a été nommé
- Réalisation de 57 plans de Prévention dans le cadre de la gestion des chantiers internes et externes
- Réalisation de documents modèles pour le compte de la gestion de la pandémie COVID

## D) GESTION DU PARC AUTOMOBILE

### Nombre d'interventions par garage

- RENAULT RETAIL GROUP : 15
- GARAGE EXPRESS : 4
- NORAUTO : 64
- MPL : 66
- AUTO SECURITE : 12
- LEROUGE : 9
- PHILMAT : 7
- SARL CTEJ : 34
- HUWER HYDROVIDE NORD : 28

### Cout des interventions par garage

- RENAULT RETAIL GROUP : 15 161,35 € TTC
- GARAGE EXPRESS : 483,12 € TTC
- NORAUTO : 26 637,58 € TTC
- MPL : 150 428,5 € TTC
- AUTO SECURITE : 16 742,85 € TTC
- LEROUGE : 12 562,45 € TTC
- PHILMAT : 12 034,85 € TTC
- SARL CTEJ : 1 320,00 € TTC
- HUWER HYDROVIDE NORD : 53 442,72 € TTC

## E) MAINTENANCE DES BÂTIMENTS ET ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITÉS

### L'ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITÉS

142 bâtiments et 17 zones d'activités. Le Patrimoine de la CAMVS est composé de surfaces bâties et non bâties

- Surface bâti : 169 821 m<sup>2</sup>
- Surface non bâti : 2 372 737 m<sup>2</sup>

Entretien des zones d'activités par le prestataire Id Verde : 167 885,60 TTC

- Entretien des zones d'activités : 3 845 030 m<sup>2</sup>
- Tonte et fauchage en régie : 483 162 m<sup>2</sup>.
- Taille en régie : 70 200 m<sup>2</sup>

#### Budget :

- Montant total pour le ramassage Papiers et détritiques par le prestataire les Ateliers du Val de Sambre : 28 259,31€ TTC.
- Montant total pour l'abattage et élagage des arbres par l'entreprise Périlhon : 5 400€ TTC
- Montant total pour l'abattage et élagage des arbres par l'entreprise Laboureur : 54 001,00€ TTC
- Montant total de l'entretien des espaces verts : 193 940,43€ TTC pour une surface 2 871 594 m<sup>2</sup>.

### GESTION DES GENS DU VOYAGE :

- Location de bennes pour les gens du voyage : 2 826,00 € TTC
- Traitement de bennes pour les gens du voyage : 4 731,91 € TTC

### MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

#### En régie :

407 interventions réalisées en régie par l'équipe Patrimoine pour un coût de 22 220,30 € TTC (selon AS TECH)

#### Par des prestataires :

23 interventions effectuées par des prestataires pour un coût de 59 551,08 € TTC

#### Budget :

- Montant total pour les travaux en régie : 22 220,30 € TTC (selon l'extraction du logiciel Astech)
- Montant total des travaux sous-traités : 59 551,08 € TTC

## F) COMMUNICATION

Relations presse (contexte sanitaire à prendre en compte) :

- 0 conférence de presse organisée
- 47 communiqués de presse rédigés
- 43 Agglo Time enregistrés

Vidéos promotionnelles :  
25 vidéos réalisées

Chiffres web :

- 145 articles publiés
- 0 événement publié (contexte sanitaire à prendre en compte)

Nous ne disposons pas des chiffres ci-dessous en raison de la panne du site et des outils de mesure

Gestion des réseaux sociaux :

- Facebook -> 473 publications, 8 499 abonnés
- Twitter -> 205 publications, 1 279 abonnés
- Instagram (depuis le 5 juillet 2019) -> 86 publications, 1 073 abonnés

## G) DSI

### Mise en place du télétravail suite au COVID

- Nombre de PC portable déployés : 32
- Nombre de PC fixe déployés : 22
- Nombre de visio-conférences créées : 2 500

### Gestion des interventions

- 2 700 interventions techniques
- 150 Machines déployées dont 75 qui sont passées de 7 à 10

### Infrastructures

- 527 520 mails reçus
- 373 068 mails valides 70%
- 29 532 bannis 6%
- 25 512 spams 5%
- 82 524 mails en attente 16%
- 16 896 mails infectés 3%
- 5 000 Go - 5 millions de fichiers - de documents sauvegardés

## H) COMMISSION COOPÉRATION ET ÉQUITÉ TERRITORIALE

### Fonds de Concours

- 3 Commissions
- Pas de dossier de demande de fonds de concours présenté (en attente de l'enveloppe)
- 20 dossiers déposés en 2020 et étudiés en 2021 suite à l'attribution de l'enveloppe

### Fonds Local d'Animation

- 3 Commissions
- 75 actions

- 11 portées par les communes
- 64 portées par les associations
- Montant total des subventions attribuées : 41 500 €
- 8 150 € aux communes
- 33 350 € aux associations

## **Subventions aux Associations**

- 46 associations subventionnées
- Montant total des subventions : 3 784 810 €

## **Chapiteaux**

- 18 demandes de prêts de chapiteaux aux communes rurales
- 17 annulations (crise sanitaire)
- Montant de la prestation : 4 590 €



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE